

PER  
B-435

# Bulletin du

H2X 3K6  
MONTREAL, QUE.  
1700, ST-DENIS  
BIBLIOTHEQUE NAT'L DU QUEBEC  
CONSERVATEUR EN CHEF

Canada Post / Postes Canada  
Postage paid / Port payé  
**Bulk En nombre**  
**third troisième**  
**class classe**  
FM-292  
MONTREAL

ISSN 0577-3415

Port de retour garanti.

1590 Avenue Docteur Penfield, Montréal H3G 1C5

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe —

# CERCLE JUIF

Montréal, Décembre, 1982

No 198

Vingt-septième année

## LA TRAGÉDIE DE SABRA ET CHATILA

par le Sénateur Robert C. Byrd

Traduction: C. DADOUN

Avant de livrer à nos lecteurs des extraits de la déclaration du Sénateur Robert C. Byrd, dirigeant du Parti démocrate, de l'état de la Virginie de l'Ouest, je tiens à mentionner que, compte tenu des divers facteurs qui ont prévalu au cours des mois derniers, compte tenu du fait que la presse dans son sens le plus vaste n'a pas su faire la part impartiale des événements qui sont survenus au Liban et, attendu que, à la suite de l'acceptation par le Premier Ministre d'Israël M. Menahem Begin, une commission judiciaire d'enquête autonome a été établie en Israël pour révéler les faits au grand jour tels qu'ils survinrent au moment du massacre des deux camps palestiniens alors qu'Israël fut blâmé et agressé de toute part. Nous vous soumettons aujourd'hui seulement, dans notre numéro, des extraits de la déclaration du Sénateur Robert C. Byrd duquel tous les lecteurs pourront se faire une idée et corriger ainsi la perception erronée de certains faits que les médias se sont complus soit par le silence, soit par des faits jamais élaborés sous leurs aspects pleins et entiers à déformer aux yeux du public, du grand public.

— Le Rédacteur

«M. le Président, le massacre cruel d'hommes, de femmes et d'enfants palestiniens dans les camps de Sabra et Chatila par la milice libanaise chrétienne constitua un événement très tragique, événement qui nous a, à tous, horrifiés. Il a horrifié le peuple d'Israël et je sais qu'il a également horrifié mes amis de la communauté juive de ce pays. Il serait bon de souligner que le débat à propos de savoir si oui ou non cette tragédie aurait pu être évitée, ou bien l'enquête à propos du pourquoi il fut permis que cette tragédie arrive, se tienne où elle doit se tenir c'est-à-dire en Israël même.

### Hypocrisie internationale

Malheureusement, la colère de l'ensemble des nations est retombée sur Israël. Ainsi que des éditeurs et des journalistes l'ont remarqué à la suite de cette tragédie, il existe un double ensemble de valeurs à l'égard d'Israël. Mais, pour toutes les critiques internationales concentrées vers Israël, un seul

fait transparait comme un rayon de lumière dans un océan d'hypocrisie. Et ce fait est tout simplement ceci: il n'existe aucun autre pays au Moyen-Orient où un si vaste débat public et une telle recherche de l'âme nationale relative à une tragédie telle que celle-ci, pourrait survenir ailleurs que dans ce tout petit état démocratique qu'est Israël.

Lorsque des milliers de Syriens furent tués par la propre armée du Président Assad à Hama au début de cette année, tout dissident fut écrasé lors d'une descente par le régime Syrien. Et à Dieu ne plaise que cet épisode ne fasse jamais l'objet d'un débat aux Nations-Unies!

Lorsque des milliers de Chrétiens Libanais furent tués par les forces armées Syriennes qui bombardèrent Beyrouth-Est sans interruption pendant près de 100 jours en 1978, il n'y eut pas un pays du monde arabe duquel je puisse me souvenir qui mit en question même

*Le Congrès Juif Canadien et son Bulletin du Cercle Juif de Langue Française présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de paix à tous leurs lecteurs, pour Hanouca et pour l'Année Nouvelle 1983.*

## EN HOMMAGE À ISRAËL SI . . .

Extrait de: Information Juive

Si tu peux garder ton sang-froid quand tous autour de toi perdent la tête, et te le reprochent;

Si tu peux compter sur toi-même quand tous doutent de toi, et supporter leur doute aussi;

Si tu peux attendre sans te lasser d'attendre, ou être victime du mensonge sans mentir à ton tour;

Ou être l'objet de haine sans te laisser aller à haïr, et pourtant ne vouloir paraître ni trop bon, ni trop sage;

Si tu peux supporter d'entendre les vérités que tu dis déformées par des valets pour piéger des imbéciles:

Si tu peux parler aux foules en gardant ta vertu ou marcher aux côtés des rois — sans perdre la tournure populaire,

Si tes ennemis n'arrivent pas à te blesser, et tes meilleurs amis non plus;

Si tous les hommes comptent à tes yeux, mais aucun de façon excessive,

Tu seras un Homme, mon fils.

*Rudyard Kipling (1914)*

# La communauté juive au Canada

par ALAN ROSE

Traduction: C. DADOUN



*Alan Rose, Vice-Président Exécutif*

La communauté juive du Canada a pendant longtemps été considérée comme un modèle d'organisation communautaire. Les 305,000 Juifs au Canada sont représentés par le biais du Congrès Juif Canadien, lequel élit ses dirigeants par un processus démocratique au cours des Assemblées Plénières tri-annuelles. Le CJC fut façonné en tant qu'institution représentative du Judaïsme Canadien par feu Samuel Bronfman qui fut capable de réunir un groupe d'éminents dirigeants Juifs. Le Président actuel est le Professeur Irwin Cotler, défenseur bien connu des droits de la personne et des Juifs.

Plus des deux tiers de la communauté juive résident à Montréal et Toronto avec des communautés juives florissantes dans les Maritimes, dans l'Ouest et en Colombie Britannique.

### Les Juifs ont un rôle important

Les Juifs ont fait une contribution capitale au Canada dans chaque domaine

*(Suite à la page 3)*

## LA TRAGÉDIE . . .

*(Suite de la page 1)*

l'action syrienne afin de soulever sa voix en guise de protestation.

Lorsque l'O.L.P. et les milices musulmanes de gauche constituèrent une alliance afin d'écraser la communauté chrétienne, précipitant la guerre civile au Liban de 1975-76 faisant des milliers de morts et causant une tuerie massive, le monde arabe observa le silence.

Lorsqu'environ 20,000 Palestiniens et Jordaniens furent tués dans ce qui fut connu comme étant l'organisation «Septembre Noir» de 1970, et que, l'O.L.P. fut conduite dans le Liban par le Roi Hussein, le monde demeura silencieux. Et, en Jordanie, il n'y eut point d'enquête publique afin de savoir comment le sang versé aurait pu être évité.

Lorsque l'Union Soviétique envoya des troupes de Musulmans en Afghanistan afin de massacrer des Musulmans Afghans, on se demanda bien où était la voix du monde arabe réclamant des sanctions internationales contre les Soviétiques?

La guerre entre l'Iran et l'Iraq, opposant les Musulmans entre eux, continue de s'éterniser. Le régime de l'Ayatollah Khomey poursuit sa politique vicieuse

d'élimination qui touche les partisans de la révolution lesquels osent actuellement remettre en cause le bien fondé de la politique du régime. Cependant, une attention ténue de la part du monde est consacrée à la tragédie provoquée par l'Ayatollah.

Je ne cherche point à souligner ou à mettre en évidence ces incidents afin de tenter de justifier ce qui survint au Liban. La tragédie du Liban ne peut pas être justifiée. Toutefois, je mentionne ces incidents afin d'illustrer la différence entre Israël et ses très critiques voisins du monde arabe et d'ailleurs.

Je rappelle à mes collègues que ce fut une presse libre et sans entrave en Israël qui diffusa les nouvelles de la tragédie du Liban auprès du peuple d'Israël. Ce fut une presse libre et sans entrave en Israël qui a donné lieu à la plupart de l'information dont le monde dispose aujourd'hui en regard de cet événement tragique. Ce fut le Président d'Israël, M. Yitzhak Navon, qui rompit avec la tradition et convoqua le gouvernement du Premier Ministre, M. Menahem Begin, afin d'établir une commission nationale d'enquête en vue d'enquêter sur les événements entourant cette tragédie. Et, finalement, ce fut le peuple d'Israël qui recourut à cette méthode profondément démocratique — i.e. le droit de se

rassembler pacifiquement afin de faire valoir les griefs d'un peuple contre son gouvernement — qui donna lieu à la création d'une commission d'enquête judiciaire à propos du massacre.

### Recherche de la vérité

Je pense qu'il est temps que nous admettions — que l'ensemble des nations admette — qu'Israël est une démocratie vibrante, qui ne craint point de chercher à établir la vérité. C'est un hommage au peuple d'Israël que d'avoir la force et la détermination d'entreprendre ce qui sera un examen des plus pénibles de leur propre conscience nationale. Peu de pays auraient le courage d'entreprendre un tel cheminement, particulièrement lorsque les réponses pourraient être bien plus pénibles que les questions.

Au cours des 34 dernières années, on peut déclarer qu'il y a plusieurs raisons qui ont motivé l'appui accordé par les États-Unis envers Israël. Un bon nombre d'entre nous soulignent l'atout important de sécurité qu'Israël a constitué au cours des années et l'avantage que les États-Unis en ont retiré dans leurs rapports avec cet état. Mais je pense également que ces rapports sont même plus fondamentaux que ceci. Israël a démontré son ressort en tant qu'état foncièrement démocratique. Et je pense que la volonté du peuple d'Israël de tenir

*(Suite à la page 19)*

## LA COMMUNAUTÉ JUIVE . . .

(Suite de la page 2)

de l'entreprise humaine. M. Bora Laskin, Juge en Chef à la Cour Suprême, ne détient pas seulement la plus haute nomination judiciaire, mais agit également au nom du Gouverneur Général du Canada en son absence ou incapacité.

Il y a des Juifs dans la Chambre haute, le Sénat, et jouent aussi un rôle important dans les législatures provinciales. Dans le domaine de la science, Gerhard Hertzberg du Conseil National de la Recherche, est un des lauréats du Canada au Prix Nobel.

Depuis sa création, le CJC a rallié toutes les sections de la communauté juive compte non-tenu des différences idéologique, sociale et économique.

### Rôle du Congrès Juif Canadien

Depuis la Seconde Guerre Mondiale, de grands changements ont eu lieu au sein de la communauté. Par le passé, la structure communautaire était influencée par des modèles américains et jusqu'à un certain degré par des modèles britanniques, au même titre que la politique canadienne. De nos jours, le Judaïsme Canadien a développé, par le biais du CJC, une union distincte de communautés d'un modèle beaucoup plus européen que celui des États-Unis. Ceci est un heureux compromis entre la direction nationale et la mise en vigueur de politiques régionales adoptées au cours de l'Assemblée Plénière qui prend en considération les besoins communautaires locaux. Ceux que l'on connaît comme étant les «Fonds de Bien-être» ou Fédérations aux États-Unis ont été fusionnés avec le Congrès (à l'exception de Montréal) afin de constituer un CJC vibrant et souple.

On a dit du Judaïsme Canadien qu'il était une génération en retard sur celui des États-Unis d'Amérique en ce que l'assimilation et l'éloignement n'ont pas encore fait de victimes. Bien que cette déclaration soit jusque dans une certaine mesure valable, le Judaïsme Canadien demeure alerte à ces changements et a créé des instruments culturels, sociaux et politiques qui seront, il l'espère, efficaces.

Le cours de l'histoire du Canada a eu un impact sur la communauté juive. La montée du nationalisme québécois, bien qu'elle ne soit en aucune manière antisémite, créa un sentiment de malaise en 1976, à la suite de la victoire du Parti Québécois. Depuis lors, on a pu observer une attitude beaucoup plus détendue particulièrement lorsque le Gouverne-

ment du Québec s'est montré généreux en augmentant les fonds du réseau d'écoles juives du jour et en s'occupant tout particulièrement de la communauté juive. Le CJC, Région du Québec, ne dessert pas seulement la communauté; il maintient également un contact étroit avec le Gouvernement de Québec. Le Judaïsme Québécois agit de façon croissante comme une entité francophone.

En apposition, sur la scène fédérale, le Canada est désormais un état bilingue multiculturel, soit l'antithèse même du «melting pot» américain. Le multiculturalisme et «l'ethnicité» s'appliquent amplement à ceux qui ne sont de souche ni française, ni anglaise.

Les Juifs ont à la fois une personnalité religieuse et ethnique. Le Canada peut devenir une société où un Juif ou toute ethnie peut conserver son origine et sa culture et, en agissant ainsi, se hausser de même que sa communauté dans l'expérience vécue et partagée qu'est le Canada. Ainsi, un bon Juif est un bon Canadien. Ceci est une expérience pluraliste et unique dans notre société occidentale. Une manifestation tangible de cette politique est que le CJC reçoit des octrois du Gouvernement Fédéral pour le Comité du Yiddich et autres tentatives et efforts Juifs.

### Combat pour les droits des Juifs

Conformément à la tradition juive, le CJC se bat non seulement pour l'obtention des droits des Juifs et contre l'antisémitisme, mais, par le biais de son programme d'action sociale, est également préoccupé par l'essor des droits des démunis et oppose toute forme de discrimination sous quelque forme que ce soit contre tout groupe de nos concitoyens. Dans le cadre d'un programme énergique visant à aider nos concitoyens Canadiens, le CJC soumit un mémoire substantiel au Comité Parlementaire du Canada sur la Constitution. Un certain nombre de nos propositions visant à renforcer les droits de la personne furent acceptées par le gouvernement. Les personnes âgées, les handicapés et les droits des autochtones sont certaines des préoccupations que le CJC soumit dans son mémoire.

Le CJC maintient un contact étroit avec les gouvernements fédéral et provinciaux. À Ottawa, il a accès au Cabinet, à l'Opposition Officielle et auprès de fonctionnaires importants de la Fonction Publique. On peut en dire autant en ce qui a trait aux juridictions provinciales.

### Solidarité envers Israël.

Le Judaïsme Canadien est de façon écrasante sioniste; sa solidarité tangible et politique avec Israël est constante. Le Canada a longtemps été un ami d'Israël et joua un rôle décisif lors de la naissance de l'État.

Au cours de la semaine dernière, le Canada a manifesté sa préoccupation en regard de la politique d'Israël au Liban et de la rive occidentale. Il y a une préoccupation au sein de la communauté juive à l'effet qu'il y a un certain effritement de l'appui du Canada envers Israël.

Le Canada appuie vigoureusement les droits des Juifs d'Union Soviétique d'émigrer, la restauration de la vie culturelle juive en URSS et la mise en vigueur de l'Acte Final d'Helsinki.

### Droit à la différence

Le Dr Nahum Goldman avait une fois déclaré: «Depuis la Révolution Française, les Juifs de la Diaspora ont combattu pour le droit à l'égalité. De nos jours, les Juifs doivent se battre pour être différents». Ceci est vrai en ce qui concerne le Canada tout comme en ce qui concerne toutes les démocraties du Bloc Occidental. Le maintien du réseau d'écoles juives et de nos institutions sociales impose un fardeau croissant de fonds à la Communauté. L'effritement de l'appui public envers Israël est manifeste. Ceux-ci sont putatifs mais néanmoins inquiétants et ne peuvent point être ignorés si les Juifs veulent rester Juifs.

Nous avons, au cours de l'année passée, assisté à une manifestation publique croissante d'antisémitisme. Il y a eu de doute à l'effet que des bigots qui souhaitent attaquer la communauté juive en attaquant Israël le feront sans être accusés d'antisémitisme. Nul ne s'oppose à ce qu'il y ait des commentaires libres et informés sur Israël dans les médias, on s'oppose plutôt à cet aspect qui est à sens unique. Quelles que puissent être les découvertes de la commission d'enquête judiciaire établie en Israël, nous avons été consternés par la critique irresponsable qui met sur un même piédestal le massacre de Beyrouth et l'Holocauste. Ceci est typique de la symétrie bizarre à laquelle nous nous opposons.

Si l'antisémitisme et les propagateurs de haine contre des minorités visibles vont croissant, alors le Canada en sera des plus appauvris. L'histoire a démontré que dans les pays où la bigoterie s'épanouit, la liberté dépérit.

(Suite à la page 8)

## Déclaration du Congrès du Travail du Canada sur le Liban

Traduction: C. DADOUN

Dans une lettre adressée au Professeur Cotler, M. John Harker, Directeur des Affaires Internationales du Congrès du Travail du Canada, déclarait que la politique de la position du C.T.C. en regard du Moyen-Orient était la suivante:

Le Congrès du Travail du Canada est profondément préoccupé par la situation tragique qui prévaut au Moyen-Orient. À cet égard, Dennis McDermott, Président du C.T.C. a émis la déclaration suivante:

«De nombreuses années d'association précieuse avec les mouvements syndicaux d'Israël et du Liban ont donné au C.T.C. non seulement une découverte des réalités du domaine mais également un sentiment puissant d'engagement envers le besoin d'une paix efficace au Moyen-Orient.

Ceci doit être érigé sur la base de négociations qui reflètent deux ensembles d'obligations. Pour leur part, les pays arabes et les peuples doivent catégoriquement accepter le droit d'existence d'Israël et vivre dans le cadre de frontières reconnues et sécuritaires. La violence continue contre Israël est totalement incompatible avec une telle acceptation.

Pour sa part, Israël doit honorer les Accords de Camp David tout comme il le fit en se retirant du Sinai, en reconnaissant les droits légitimes du peuple Palestinien et leurs justes exigences.

Que les exigences principales — un foyer national pour les Palestiniens — soient manifestes pour le C.T.C. et, de l'avis du C.T.C., la haine de l'organisation terroriste OLP envers Israël, constitue en fait un empêchement majeur à la création d'un foyer palestinien.

L'invasion du Liban en Israël peut avoir brisé la puissance de l'OLP, permettant au peuple Palestinien d'obtenir une représentation constructive et cette issue serait favorablement accueillie par le Congrès du Travail du Canada.

Nous déplorons énergiquement la perte de vies au Liban. Par le biais du mouvement syndical de ce pays, le C.T.C. contribuera aux efforts d'aide et de reconstruction une fois que les autorités du Liban exerceront une souveraineté dans leur propre pays. Ceci n'a pas été fait depuis la venue de l'OLP à la suite de l'expulsion de

cette organisation de Jordanie et de Syrie.

L'OLP a amené le châtement israélien au Liban. Il est impossible, pour le C.T.C. d'ignorer qu'il ait amené plus que cela. Son legs majeur a été la guerre civile en 1975 et 1976, alors que 60,000 personnes furent tuées.

Les Libanais ne se sont jamais ressaisis de ces mois de tuerie sauvage. Au cours des premiers jours de cette année, un porte-parole de l'armée syrienne informa un journal Libanais, *Al Nahar*, que «Beyrouth Ouest est submergé de personnes armées ayant un armement moyen et lourd. Dans chaque maison, il y a soit une carabine, une arme lourde ou un mortier.»

Ces armes ne furent pas inutiles dans les mois précédant l'invasion israélienne et en mai 1982, 155 personnes furent tuées dans le combat qui est devenu le fléau du Liban depuis la venue de l'OLP.

L'invasion israélienne de juin 1982 a grandement accru le nombre de civils décédés et nous regrettons et condamnons ceci. Le C.T.C. appuie fortement la position prise par le Parti Travailleuse d'Israël à l'effet que des villes doivent être épargnées des bombardements aériens afin de sauvegarder la population civile autant que peut se faire.

Encore là, l'OLP n'a pas aidé. Au début de juin, les Israéliens bombardèrent le stade de Beyrouth, mais ce qu'ils visaient étaient les dépôts d'armes de l'OLP, les véhicules militaires, et, les porteurs de roquettes tel que rapporté dans trois quotidiens libanais.

De concert avec nos homologues syndicaux d'Israël, le C.T.C. lance un appel pour le retrait de toutes les forces étrangères du Liban, et appuie

## Le Congrès Juif Canadien est consulté sur l'aide internationale au Liban

Traduction: C. DADOUN

Une délégation du CJC dirigée par le Professeur Irwin Cotler, s'est entretenue avec le Ministre d'Emploi et Immigration l'Hon. Lloyd Axworthy à la demande du gouvernement. La délégation du CJC était composée de la Vice-Présidente Nationale Mme Dorothy Reitman, du Directeur Exécutif National M. Stan Urman et de M. Manny Batshaw ancien Vice-Président Exécutif de l'AJCS.

La réunion avec le Ministre fit suite à un appel lancé plus tôt par le Président du CJC Irwin Cotler, pour un programme massif international d'aide de reconstitution et de réhabilitation pour les victimes du récent conflit au Liban. L'appel du Professeur Cotler pour un tel programme fut adressé par lettre au Très Honorable Pierre-Elliott Trudeau le 3 août 1982. Le Professeur Cotler y déclarait: «Il est impérieux qu'un programme massif international d'aide humanitaire soit lancé tant pour les Libanais que pour les réfugiés Palestiniens, souffrant des ravages de la guerre.»

Le Professeur Cotler déclara également qu'il était particulièrement urgent que les civils Libanais reçoivent immédiatement secours et assistance et déclara que le Canada pourrait jouer un rôle important dans un tel effort d'aide.

Des consultations entre le CJC et le gouvernement du Canada concernant l'aide humanitaire aux civils Libanais se poursuivront.

l'établissement d'un gouvernement souverain et indépendant au Liban assez puissant pour empêcher le pays d'être utilisé pour le lancement d'attaques terroristes contre ses voisins.»

### BULLETIN DU CERCLE JUIF DE LANGUE FRANÇAISE

Publié par le  
CONGRÈS JUIF CANADIEN

1590 Avenue Docteur Penfield, Montréal H3G 1C5

Tél. 931-7531

Directeur : MAYER LEVY

Rédacteur en Chef et Traducteur:

CHARLES DADOUN, L.Es-L. (S.G.W.U.)

Dépôt légal — Bibliothèque Nationale du Québec

Imprimé par GRAPHIC ENTERPRISES INC, Montréal

# Conférence Nationale de l'Éducation juive

La Conférence Nationale de l'Éducation, co-parrainée par le Congrès Juif Canadien et la Fédération Sioniste Canadienne, s'est tenue du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 1982 à Montréal, en l'Hôtel Ritz Carlton. Plus de 200 enseignants Juifs de même que des dirigeants

Contextes Juifs: Assomptions et Attitudes; Formation de l'enseignement et de celui qui enseigne en classe lorsqu'il n'y a point de professionnel; Programme pour les personnes âgées juives; Le jeune enfant — une ardoise propre pour écrire et comment y écrire des-

mise du Prix H. M. Caiserman attribué cette année à Shlomo Wiseman, qui est un enseignant et a obtenu une distinction dans ce domaine. Cette remise du prix fut suivie par la première allocution clé de la Conférence Nationale de l'Éducation Juive prononcée par le Dr Emil Fackenheim, Professeur de Philosophie à l'Université de Toronto. Le thème soulevé par le Dr Fackenheim fut: «Les années 1980: Le peuple Juif dans une époque de test». Le Dr Fackenheim parla de façon éloquent sur l'effet des événements actuels au Moyen-Orient sur la vie juive ainsi que sur le rôle particulier que les enseignants Juifs ont, en assumant la continuité juive face à l'adversité et à l'hostilité.



De gauche à droite: Dr Emil Fackenheim, Professeur de Philosophie à l'Université de Toronto; Dr Aaron Nussbaum, co-président de la Conférence; Dr June Chaikelson, Présidente de la Conférence de l'Éducation Juive et orateur; David Azrieli de la Fédération Sioniste Canadienne; le Professeur Irwin Cotler, Président du Congrès Juif Canadien.

bénévoles des communautés à travers le Canada y furent présents. Des représentants vinrent de Vancouver, Calgary, Edmonton, Halifax, Moncton, Kingston, London, Toronto, de même qu'une importante délégation venue de Winnipeg.

Le thème de la Conférence porte sur l'«Éducation dans une Communauté Juive en Évolution». Des ateliers stimulants ainsi que des sessions se tinrent au cours du dimanche 31 octobre et du lundi 1<sup>er</sup> novembre, couvrant les thèmes suivants: «Qui? Comment? Quoi? Identification des besoins de programmes des communautés périphériques; Leçon retirée d'un enseignement réciproque: Les rapports entre les conseils d'administration et les directeurs d'écoles; Écoles Juives ou Écoles pour Juifs; Enseignement d'Israël et du Sionisme; Enseignement de l'Hébreu; Programme pour Juifs adultes; Renforcement de l'école juive par le biais d'une implication significative des parents; Textes et

sus; L'enseignement de la loi juive; Financement des écoles juives diurnes; Sources et Limites; Maintien de la scolarité hors de la pré-scolarité; Enseignement de l'Holocauste: Qu'est-ce que des étudiants doivent réellement savoir à ce propos? L'enfant et l'adolescent Juifs dans notre école secondaire du jour; Comment y faire face après la Bar et la Bat-Mitzvah; Programme pour les adolescents Juifs et la jeunesse d'âge collégial; Transmission des valeurs juives; Changement de mode de vie de la famille — Impact sur l'éducation scolaire; Absorption des nouveaux immigrants dans la communauté: Questions sociales et écoles juives; Enseignement du Yiddich dans une communauté juive en évolution; Rôle du Fonds National Juif (F.N.J.) dans nos écoles juives et enfin, Besoins en éducation pour l'Enfance Exceptionnelle.

Il y eut cinq allocutions principales. La Conférence fut inaugurée par la re-

L'allocution importante de la matinée du 31 octobre fut prononcée par le rabbin Norman Lamm, Président de la Yeshiva University de New York qui s'exprima sur le thème suivant: «Éducation dans une Communauté Juive en Évolution».



Remise du Prix H. M. Caiserman à Shlomo Wiseman par le Président du Congrès Juif Canadien, Professeur Irwin Cotler.

Au cours de la Conférence, l'érudite en résidence fut le Dr Shimon Fraser, Vice-Président Exécutif du Réseau d'Éducation Juif d'Amérique du Nord à (Suite à la page 7)

# TERRORISME INTERNATIONAL EN EUROPE

Traduction: C. DADOUN

Selon la Ligue Anti-Diffamatoire dont le siège social est à New York, 55 incidents antisémitiques au moins, allant du graffiti anti-Juif au bombardement et à des attaques armées de Juifs sont survenus dans 13 pays d'Europe au cours de juin, juillet et août 1982.

D'après une enquête menée par le bureau de la Ligue sis à Paris, il y eut 15 incidents rapportés en France, 13 en Grèce, 6 en Autriche et 6 en Suisse, 3 en Italie, 2 en Grande-Bretagne, en Hollande, en Irlande et en Suède, et 1 au Danemark, en Allemagne, en Norvège et en Espagne.

Parmi les incidents graves rapportés, il y eut:

1. Le massacre rue des Rosiers à Paris, le 9 août, alors que 6 personnes étaient tuées et 22 blessées;

2. L'explosion d'une bombe dans une voiture à Paris le 21 août qui fit un mort et deux blessés;

3. Une explosion dans la zone d'embarquement d'avions El-Al à Munich, en Allemagne, le 1<sup>er</sup> août blessant six personnes dont trois gravement;

4. Des fidèles en face d'une synagogue à Bruxelles, Belgique, reçurent des balles le 18 septembre, premier jour de Roch-Hachanah. Quatre personnes furent blessées;

5. Une voiture appartenant à la mission diplomatique israélienne fut bombardée à Paris. Un des occupants se trouva dans un état critique.

Le Congrès Juif Canadien, condamnant divers actes de terrorisme en Europe, émit la déclaration suivante au seuil

de l'attaque terroriste rue des Rosiers à Paris ayant tué six personnes:

«Le CJC manifeste son scandale et sa répugnance envers les récentes vagues d'attaques antisémitiques contre les Juifs en France. De nouveau, des Juifs sont tués pour la seule et unique raison qu'ils sont Juifs. Nous déplorons les accusations de type nazi envers Israël dont nous pensons qu'elles empoisonnent l'atmosphère en France comme partout ailleurs. Nous avons fait parvenir ces points de vue aux gouvernements de France et du Canada. Nos coeurs et nos pensées sont auprès des familles de toutes les victimes. Soyez assurés de notre appui continu et de notre détermination à vous soutenir dans notre lutte commune.»

## La Télé-université

Extrait de: Communication-Québec

Avec le début de l'année académique, la Télé-Université a annoncé ses activités pour 1982-1983. Cette institution de formation à distance reçoit et accepte les inscriptions en tout temps.

Dans un livret pratique, intitulé «Télé-Université — Activités 1982-1983», disponible à l'Accueil de Communication-Québec (Complexe Desjardins, tél: 873-2111) vous pouvez trouver:

- les conditions générales d'admission;
- la période d'inscription;
- les programmes offerts;
- les formes d'encadrement;
- la description des cours offerts;
- l'achat de documentation,

ainsi qu'un bon de commande et une fiche d'admission et d'inscription.

Pour des informations supplémentaires sur la Télé-Université, ses programmes et ses cours, écrire ou appeler à l'adresse suivante:

Télé-Université  
1819, boul. Dorchester ouest  
Montréal, H3H 2P8  
Tél.: 935-7401

De l'extérieur de Montréal, composer, sans frais: 1-800-361-4342.

## LE PROFESSEUR COTLER PRIE INSTAMMENT LE CANADA DE PROTESTER CONTRE LE DÉMANTÈLEMENT DU COMITÉ MOSCOU-HELSINKI

Au cours d'une conférence internationale des droits de la personne de 18 pays signataires de l'Acte Final d'Helsinki — conférence qui s'est tenue à Bellagio, en Italie — le Professeur Cotler représentant le Canada, a prié instamment Ottawa de protester contre l'assaut continu des droits de la personne en Union Soviétique, lequel a abouti au démantèlement du comité Moscou-Helsinki.

Le Professeur Cotler souligna qu'il était ironique que cette annonce concernant le démantèlement de ce comité survint au moment même où les citoyens

de 18 pays ayant signé les accords d'Helsinki, y compris les représentants d'Europe orientale, se réunissaient dans le but de lancer un mouvement de citoyens internationaux afin d'obtenir la conformité aux Accords d'Helsinki.

Le Professeur Cotler déclara: «Pour avoir considéré sérieusement les droits de la personne, les membres du comité Moscou-Helsinki se sont vus ôter leurs droits. Pour avoir répondu à l'appel des Accords d'Helsinki visant à «agir selon leurs droits», les responsables du comité Moscou-Helsinki ont été emprisonnés ou exilés. Pour avoir cherché à mettre en vigueur l'Acte Final d'Helsinki, ils ont vu leur fidélité à la loi se transformer en un acte criminel.»

Les délégués internationaux de la réunion de Bellagio, en Italie, lancèrent un appel auprès de leur gouvernement respectif ainsi qu'auprès d'autres gouvernements qui furent des signataires des Accords d'Helsinki afin de dénoncer la répression soviétique en regard du comité Moscou-Helsinki.

Rappelons que la Télé-Université est une institution de formation à distance de niveau universitaire. Les personnes admissibles doivent être âgées de 22 ans et plus et y étudier à temps partiel. Les cours sont pluri-disciplinaires et sont offerts par correspondance, à distance ou par l'entremise de Radio-Québec et des câblodistributeurs. À compter du mois d'octobre les régions éloignées pourront les recevoir par satellite.

## «L'ALLIANCE ISRAËLITE UNIVERSELLE DANS UN MONDE EN MUTATION»

«L'Alliance Israélite Universelle dans un monde en mutation», tel est le thème autour duquel se sont réunis à l'École Normale Israélite Orientale de Paris, plusieurs personnalités amies de l'Alliance et bon nombre de ses adhérents.

C'est dans une salle comble que M. Jules Braunschvig, Président de l'A.I.U., a accueilli notamment M. Alain Poher, Président du Sénat, S.E. M. Méir Rosenne, Ambassadeur d'Israël, M. René Sirat, Grand Rabbin de France, M. Alain Goldmann, Grand Rabbin de Paris, Feu M. Alain de Rothschild, Président du C.R.I.F., différentes personnalités représentant les

organisations juives et des représentants du Ministère des Affaires Étrangères, de l'Éducation Nationale, des Associations de professeurs de français à l'étranger, etc. . . .

M. Jacques Lévy, Directeur de l'A.I.U., présenta le rapport moral de l'activité de l'Alliance et souligna qu'en Iran notamment les écoles de l'A.I.U. étaient les seules à donner encore aujourd'hui un enseignement du français, lequel s'ajoute à un enseignement religieux traditionnel.

M. Gérard Israël, Député au Parlement Européen, Conseiller du Président

de l'A.I.U., a alors présenté une communication sur le thème de la réunion. Il indiqua notamment que l'Alliance s'est fixé depuis toujours un rôle de représentation, d'ouverture, d'expression de soi, rigoureuse et déterminée.

Après avoir rappelé qu'«aux yeux des Français que nous sommes l'État d'Israël représente une nécessité historique que l'Occident a le devoir sacré de protéger», M. Gérard Israël expliqua que l'Alliance plaçait au premier plan de ses préoccupations le maintien «du savoir traditionnel juif, cette expression authentique de l'être juif, cette connaissance du judaïsme qui donne dignité et certitude de soi à ceux qui ont le bonheur d'en être les porteurs». Il rappela qu'un élève de l'A.I.U. a gagné cette année le Concours Biblique de Jérusalem réservé à la diaspora et conclut en soulignant la compétence des enseignants de l'Alliance en matières juives, «leur éthique de vie, en un mot leur sincérité».

Le Président Poher, après avoir rappelé son amitié pour le Président René Cassin, estime que l'Alliance et les défenseurs des droits de l'homme mènent en France et dans le monde un même combat et se félicita d'être un ami de cette oeuvre en tant que défenseur ardent d'Israël et des valeurs spirituelles de notre temps.

Le Président Jules Braunschvig, après avoir rappelé la nécessité de mentionner la crise survenue au lendemain de la guerre du Liban, déclara notamment: «Devons-nous, devant le malheur qui s'est abattu à Beyrouth, être les seuls à battre notre coulpe, laissant la bonne conscience de tous les «vertueux» oublier . . . leurs propres oublis?»

«Que l'affaire de Chatila et Sabra soit un malheur, qui donc le nierait? Et devant les victimes innocentes qui ne s'inclinent pas? Ce n'est pas parce qu'il est, en nombre de victimes, sans rapport avec d'autres massacres perpétrés dans la région depuis sept ans — et dans le monde contemporain depuis 35 ans — qu'il faille l'excuser. Mais qui blâmer? certainement en premier lieu les assassins que personne ne mentionne et avant eux la chaîne de vengeances qui ensenglanta le Liban depuis des années . . .»

« . . . Pour le reste, admirons la réaction du peuple d'Israël, admirons le respect qu'ont la nation d'Israël et son gouvernement pour la vie démocratique.»

« . . . Tout Israël, tous les juifs où qu'ils soient, ne veulent que vivre en paix — en paix, mais vivre.»

### CONFÉRENCE NATIONALE . . .

(Suite de la page 5)



Un atelier.

New York. Par ailleurs, le Dr Frost a, au cours du déjeuner du 31 octobre, prononcé une allocution développant un point tant pratique que pragmatique sur le problème des mécanismes de développement de l'éducation qui conserveront leur rythme avec les dernières tendances et innovations dans le domaine. Son discours fut intitulé: «Ordre du Jour Réaliste pour nos Planificateurs d'Éducation».

Une perspective philosophique sur l'«Éducation Juive et Sioniste dans l'Ère Contemporaine» fut présentée au cours de la soirée par le Dr Nathan Rotensreich, Professeur distingué de philo-

sophie à l'Université Hébraïque de Jérusalem.

La dernière allocution fut prononcée par le Dr Harry Chazan, Directeur du Centre Melton, chargé de l'éducation juive en diaspora. Le Dr Chazan développa des points à propos de la manière d'enseigner sur Israël et sur le Sionisme dans les écoles juives de nos jours.

La synthèse de la Conférence Nationale de l'Éducation fut faite par le Dr Shimon Frost, érudit en résidence.

Les co-présidents de la Conférence furent le Dr June Chaikelson et le Dr Aaron Nussbaum.

## Tenue de la Troisième Assemblée Générale de l'A.J.E.Q.

par C. DADOUN

L'Association des Journalistes Éthniques du Québec connue sous le sigle de A.J.E.Q. a tenu sa troisième Assemblée Générale en vue de se donner un nouveau Conseil d'administration.

À l'origine, c'est-à-dire à l'époque des balbutiements de l'A.J.E.Q., il aurait été difficile de rallier plus de dix personnes (journalistes ethniques de la presse écrite ou parlée) et pendant quelques années, il fallut le courage, la foi et la persévérance des pionniers de l'A.J.E.Q. pour permettre qu'en ce 27 octobre 1982, alors que l'A.J.E.Q. tenait sa troisième Assemblée Générale, nous puissions voir une salle pleine, une salle où tous les journalistes ethniques — sauf ceux qui ne purent s'y rendre — furent présents.

C'est en grande partie, et là je rends un hommage personnel aux pionniers de la première heure, grâce au mérite d'un Bertrand de la Perrière, d'un Emeric Kardos, d'une certaine «demoiselle» de Communication-Québec Dana Crocetti qui nous a prodigué maints conseils lors des premières réunions, et grâce aussi à Yolène Jumelle qui tint les cordons de la bourse et préféra céder sa place en ayant eu déjà plus que son quota, que l'A.J.E.Q. existe.

Yolène est un personnage aussi dynamique qu'insaisissable. Elle échappe par certains aspects à toute forme de stéréotype, de cliché ou d'image que l'on peut généralement se faire d'une personne. Quant à Bertrand de la Perrière, Emeric Kardos et moi-même, je nous considère comme ces pionniers du ciel de la maison Latécoère qui osa risquer des *Vols de Nuits*. À quelqu'heure du jour, Bertrand était là. Et sa présence était un réconfort.

Aujourd'hui, ce temps me semble se graver à tout jamais dans ma mémoire et je garde un souvenir et une image enrichissant des quelques expériences (peu nombreuses dans mon cas) mais suffisantes pour savoir que l'A.J.E.Q. EST. À l'heure actuelle, tant le gouvernement provincial par le biais du Ministère de l'Immigration du Québec et des Communautés Culturelles, que le gouvernement fédéral par le biais du Secrétariat d'État au Multiculturalisme, ont reconnu l'A.J.E.Q. et ont admis qu'il y avait une réalité palpable qui pouvait non se mesurer à la presse, mais faire valoir ses droits et tenter par tous les moyens de les préserver et de lutter afin que le journaliste ethnique soit reconnu sur le marché et ne vive pas isolé chacun dans un coin.

La force de l'A.J.E.Q. réside dans sa variété et dans la multiplicité des journalistes ethniques désireux d'améliorer leur condition.

En fait, et ce n'est pas là une vaine allusion: ce fut un travail qui, à ses débuts, et par la suite, fut l'entreprise d'une fourmi appelée A.J.E.Q. (i.e. laborieuse) par rapport à une grande presse reconnue et établie (La cigale). Sans vouloir offenser qui que ce soit, je tiens à souligner que, sans les efforts soutenus des pionniers, sans la compréhension des deux gouvernements et sans la compréhension des journalistes ethniques d'un certain état de faits, l'A.J.E.Q. n'aurait pas pu être.

C'est donc ainsi que, Mercredi 27 octobre 1982, l'A.J.E.Q. tint sa troisième Assemblée Générale afin de se donner un nouveau Conseil d'administration composé de 7 membres élus dont:

- Président: Jean Victor Nkolo
- Vice-Présidents:  
Emeric Kardos et  
Ghila Benesty Sroka
- Secrétaire Exécutif: Charles Dadoun
- Conseillers:  
Emeren Garcia  
Rauf Khazid et  
Bertrand de la Perrière

Ainsi se clôtura la troisième Assemblée Générale de l'A.J.E.Q. De nombreux professionnels des deux gouvernements furent présents. Notre éternelle et bien-aimée Dana Crocetti y fut comme toujours présente.

C'est ainsi que, forte de sa première publication intitulée *Peuple*, l'A.J.E.Q. et surtout son Conseil d'administration travaillera afin de continuer dans la voie de l'effort et faire écho aux toutes premières idées de l'organisation.

### LA COMMUNAUTÉ . . .

(Suite de la page 3)

#### Position en regard du terrorisme

Des personnes convenables doivent être ébranlées par la croissance du terrorisme international visant indistinctement Juifs et innocents de toute confession. Au cours de périodes récentes, nous avons assisté à des actes indescriptibles commis contre des Juifs à Vienne, Rome, Paris et Anvers. Le CJC pense sincèrement que la communauté internationale des nations doit agir de concert

## Démantèlement du Comité des droits de la personne d'Union soviétique

Des membres du groupe Moscou-Helsinki, fondé il y a six ans afin de veiller à l'application des droits de la personne en Union Soviétique, informèrent récemment la presse que le groupe fut démantelé en raison de persécution officielle.

Le membre fondateur Yelena Bonner, femme du Prix Nobel Andrei Sakharov, déclara lors d'une conférence de presse, que les membres du groupe furent forcés de se séparer car tous, à l'exception de deux membres, avaient été arrêtés, exilés ou emprisonnés.

Le groupe Moscou-Helsinki fut fondé afin de veiller à la conformité des dispositions des droits de la personne de la Déclaration d'Helsinki de 1975 sur la Sécurité et la Coopération en Europe.

Le groupe comptait plus de 20 membres avant que les autorités ne prennent des mesures contre lui.

Sakharov, physicien et membre des plus éminents, fut chassé vers la Rivière Volga dans la ville de Gorky en 1980.

D'autres membres furent emprisonnés, envoyés dans des régions lointaines d'Union Soviétique ou forcés d'aller à l'étranger.

Depuis sa fondation, le comité Moscou-Helsinki a émis 194 documents adressés aux pays membres d'Helsinki détaillant les violations soviétiques de l'Acte Final d'Helsinki.

afin d'arrêter le terrorisme, d'accord avec l'esprit et la lettre du communiqué conjoint sur le terrorisme international, émis à la fin du Sommet d'Ottawa en 1981.

Ceux qui épousent l'idéal terroriste ne devraient pas être autorisés à entrer dans notre pays ou dans tout autre état souverain et y trouver des tribunes pour y plaider la destruction d'Israël. Les conséquences d'apaisement devraient être trop bien connues pour en requérir une nouvelle leçon. Ceci s'applique au terrorisme de même qu'à la conduite des affaires internationales.

Le CJC souscrit dans l'espoir qu'une Diaspora forte et courageuse constitue une partie indispensable de la Maison d'Israël. Le Judaïsme Canadien, qui a établi ses propres traditions et voyant le passé couronné de réalisations, mise en toute confiance envers le défi permanent de la survie juive.

## Appréhension croissante de l'antisémitisme

par Irwin Cotler

Le Professeur Irwin Cotler, Président du Congrès Juif Canadien, s'est réuni avec des membres de l'Université ainsi qu'avec des dirigeants étudiants dans différentes universités afin de discuter de l'appréhension croissante en regard de l'antisémitisme. De la même manière, le Professeur Cotler fut également interviewé en partie, tant sur la chaîne nationale de CBC que dans le cadre de CBC «Journal». Le Professeur Cotler déclara:

«Ce à quoi nous assistons de nos jours est un nouvel état d'anti-Judaïté . . . Fondé sur l'antisémitisme classique mais qui se distingue de ce dernier; formalisé dans la résolution «Sionisme égale Racisme» mais allant au-delà; un antisémitisme pour lequel nous aurions presque besoin d'avoir un nouveau nom afin de le décrire mais qui peut être très bien défini comme la discrimination ou le déni d'une particularité nationale, là et où il advient que cette particularité nationale soit Juive.»

Le Professeur Cotler continua en ces termes: «Je choisis mes propos de façon très prudente lorsque je dis qu'il y a un nouvel état d'anti-Judaïté . . . Car il est clair que ce ne sont pas tous les Juifs qui sont nécessairement des sionistes, ni même toutes les critiques d'Israël considérées comme antisémites et nous devons nous préserver contre l'emploi de l'effluement d'antisémitisme aveuglément car si toute chose est antisémite, alors plus rien n'est antisémite.

«Mais lorsque «Sionisme égale Racisme» est affirmé afin de nier l'existen-



Irwin Cotler, Président National du CJC

ce de l'État d'Israël; lorsque le répugnant canard de double loyauté est soulevé; lorsque les métaphores d'holocauste sont utilisées afin d'interdire la politique et la pratique d'Israël; lorsqu'il y a une interdiction presque singulière, obsessive, uni-dimensionnelle de toute chose qu'Israël fait, avec une hésitation d'immunité pour toute chose faite contre Israël, alors le nouvel état d'anti-Judaïté est vivant et se porte bien.»

## Rétroactivité, criminels de guerre nazis et Charte des droits et libertés

On se souviendra que le mémoire du Congrès Juif Canadien soumis par le Comité Spécial sur la Constitution du Canada plaidait avec succès le fait que la rédaction première de la section 11 (e) de la Charte des droits et libertés telle que proposée, interfère avec la poursuite des criminels de guerre au Canada. Cette question fut rectifiée et par la suite insérée dans la Charte Canadienne des droits et libertés rendant constitutionnelle l'adoption d'une législation rétroactive concernant les criminels de guerre Nazis.

Le Comité Spécial sur la Constitution du Canada du CJC fit remarquer que l'article 15 (1) du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966* fournissait une protection contre la rétroactivité d'actes délictueux «d'après le droit national ou international», mais en établit la protection sujette à l'article 15 (2).

L'article 15 (2) stipule que: «Rien dans le présent article ne s'oppose au jugement ou à la condamnation de tout individu en raison d'actes ou omissions qui, au moment où ils ont été commis, étaient tenus pour criminels d'après les principes généraux de droits reconnus par l'ensemble des nations.»

Il va sans dire que le massacre de six millions de Juifs fut «criminel d'après les principes généraux de droits reconnus par l'ensemble des nations.»

## Communiqué de la Commission des droits de la personne du Québec

La Commission des droits de la personne du Québec a pris connaissance par la voie des médias des informations relatives à l'existence d'une liste annotée des leaders des communautés culturelles établie au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. Cette liste comporte notamment des renseignements relatifs aux convictions politiques et à l'orientation idéologique de certaines personnes.

Chargée de promouvoir par toutes mesures appropriées les principes contenus dans la Charte des droits et libertés de la personne et soucieuse de favoriser l'acceptation mutuelle des Québécois de toutes origines, la Commission a décidé d'intervenir auprès des responsables du ministère concerné dans le but d'obtenir

des informations complètes sur cette affaire avant d'en évaluer les implications au regard du respect des droits et libertés de la personne. M. André Morel, commissaire, a été mandaté pour mener ces démarches.

La Commission rappelle qu'elle a recommandé dans le passé à plusieurs reprises au gouvernement d'instaurer un contrôle législatif sur tous les fichiers comportant des renseignements personnels.

En ce qui concerne les fichiers gouvernementaux contenant des renseignements nominatifs, elle est notamment intervenue en 1977 pour recommander la destruction des renseignements obtenus par le Centre d'analyse et de documentation (CAD), et elle a adressé plus

récemment un mémoire à la Commission Paré dans lequel elle demandait de limiter la cueillette de renseignements nominatifs à ce qui est absolument nécessaire à la poursuite des objectifs d'une loi.

Elle insistait également pour que le citoyen soit mis au courant de l'existence d'un dossier qui le concerne, qu'il y ait accès et qu'il puisse au besoin le faire rectifier. En outre, selon la Commission, aucun fichier gouvernemental de renseignements nominatifs ne devrait contenir des informations susceptibles d'entraîner de la discrimination prohibée par la Charte des droits et libertés de la personne, ce qui inclut entre autres les renseignements relatifs aux convictions politiques d'une personne.

(Suite à la page 19)

## Mise sur pied du Comité International Helsinki des Droits de la personne

Lors de la réunion à Bellagio, en Italie, où se trouvaient réunis les représentants dans 18 pays signataires des Accords d'Helsinki de 1975, ces représentants proposèrent de mettre sur pied un Comité International des droits de la personne.

Le Comité International se propose de:

1. Chercher à poursuivre l'application du processus d'Helsinki et à assurer la promotion et la protection des Trois Paniers de l'Acte Final d'Helsinki en regard des droits de la personne;
2. Promouvoir l'idée que, tout comme la paix est nécessaire pour les droits de la personne, la protection des droits de la personne est nécessaire à la paix;
3. Exercer une pression pour les droits des activistes pour la paix et le désarmement afin d'exprimer leurs idées sans être harcelés ou arrêtés, et communiquer librement avec des citoyens d'autres pays;
4. Faire appel auprès des responsables du comité d'Helsinki afin d'être libérés de prison pour que le processus d'Helsinki continue d'avoir sa signification pleine et entière;
5. Recevoir un témoignage respectant les violations des divisions des droits de la personne de l'Acte Final d'Helsinki et agir comme centre de diffusion d'informations.

Le Comité International Helsinki des droits de la personne cherchera à établir des comités de citoyens d'Helsinki dans chacun des pays signataires, là où il n'en existe point actuellement.

Lorsque le processus d'Helsinki rouvrira à Madrid le 9 novembre, le Comité International Helsinki des droits de la personne soumettra des rapports détaillés sur les violations des droits de la personne en Tchécoslovaquie, Pologne, Roumanie, Turquie, URSS et dans d'autres pays qui ont commis des violations publiques de leurs engagements aux termes des Accords d'Helsinki.

Le Comité se préoccupera également des abus des droits des minorités et des travailleurs immigrants dans les pays occidentaux.

Le Comité International des droits de la personne a établi un comité directeur préparatoire composé du Professeur Pe-

## Retour d'U.R.S.S. d'une délégation canadienne



De gauche à droite: Martin Penn, Directeur du Comité Canadien pour le Judaïsme d'Union Soviétique; l'Honorable Flora MacDonald, Député, P.C., ancien Secrétaire d'État aux Affaires Extérieures; David Smith, Député du Parti Libéral et Président du Groupe Parlementaire Canadien de tous les Partis à propos du Judaïsme d'Union Soviétique; et Ian Deans, Député, Leader en Chambre du Nouveau Parti Démocratique.

Un groupe de députés du Parlement Fédéral, composé de David Smith, député libéral pour Don Valley Est, de l'Hon. Flora MacDonald, C.P. député pour Kingston et les Iles, et Ian Deans, NPD, député pour Hamilton, accompagnés de Martin Penn, Directeur du Comité Canadien pour le Judaïsme d'Union Soviétique et de Mme Sharon Wolfe, est récemment revenu d'un voyage d'U.R.S.S. unique et mouvementé.

Lors de son séjour en U.R.S.S. le groupe de parlementaires s'entretient avec des délégués du Soviet Suprême d'U.R.S.S., des membres de l'Institut d'Études des U.S.A. et du Canada, et le Ministre des Affaires Étrangères.

Le groupe Canadien eut également une série d'entretiens avec des refusniks qui furent capables de sensibiliser les membres du parlement à la nature de leur situation fâcheuse en U.R.S.S. Les représentants de la communauté des refusniks appréciaient l'intérêt des Canadiens et, alors qu'ils comprenaient que la délégation du Canada ne pouvait obtenir des résultats immédiats, ils espé-

raient, qu'à long terme, leur cas serait amélioré.

«Il faut vraiment leur rendre visite afin de réaliser par quelle sorte de torture mentale ils passent.» déclara Ian Deans, député. «Le fait seulement de demander de quitter le pays signifie pour le restant de votre vie que vous êtes un paria dans votre propre société.»

Au cours d'une conférence de presse tenue à l'Aéroport Mirabel à Montréal, les membres du Parlement mentionnèrent qu'ils avaient souligné la préoccupation canadienne envers les Juifs d'Union Soviétique et promirent de continuer leur campagne visant à sensibiliser tous les Canadiens à propos de cette question importante des droits de la personne. Alors que M. David Smith admettait que les autorités soviétiques n'avaient pas donné aux députés canadiens des promesses et des assurances, l'ancien Ministre des Affaires Extérieures, Flora MacDonald, maintint: «Ce qui est important malgré tout, fut le contact humain que nous avons établi. Cela démontra qu'il y a, dans le monde occidental, des personnes qui s'en soucient.»

## COMMUNIQUÉ

(Suite de la page 10)

L'Assemblée nationale a répondu à ces préoccupations en sanctionnant le 23 juin dernier la Loi sur l'accès aux docu-

ter van Dijk, Président de l'Institut des droits de la personne aux Pays-Bas; Robert Bernstein, Président du groupe de surveillance Helsinki aux États-Unis; Pierre Emmanuel, Président du groupe Helsinki à Paris; et du Professeur Irwin Cotler, membre de la commission internationale des juristes au Canada et conseiller légal auprès des surveillants d'Helsinki.

ments des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. La majeure partie de cette loi n'est toutefois pas encore en vigueur.

En attendant le résultat des démarches qu'elle entreprend, la Commission tient à formuler une mise en garde à la suite de la publication partielle ou quasi exhaustive par des journaux de la liste annotée des leaders des communautés culturelles: toute utilisation des renseignements contenus dans cette liste à des fins de discrimination prohibée par la Charte des droits et libertés de la personne serait illégale et pourrait faire l'objet des pouvoirs d'enquête de la Commission des droits de la personne.



par Suzanne Haik-Vantoura

**LA MUSIQUE DE LA BIBLE  
RÉVÉLÉE**

Lorsqu'en 1976 parut le premier disque de «LA MUSIQUE DE LA BIBLE RÉVÉLÉE» (une notation millénaire décryptée), les commentaires de la presse, l'accueil du public furent enthousiastes. Mon livre explicatif, du même titre, parut quelques semaines plus tard. Il est dense: chacun prit le temps de le lire.

Les critiques élogieuses s'affirmèrent, le processus du déchiffrement fut jugé clair et convaincant, l'étude historique, fouillée et approfondie. L'ouvrage fut couronné par l'Institut en 1977.

Certains incrédules — bien peu il faut le dire — avaient affiché leur scepticisme à la première heure. Pour le détail, ils étaient en droit de douter... Rien ne prouvait encore que, hors des nombreux exemples musicaux du livre, basés indubitablement sur la clé de déchiffrement, un «accommodement» n'intervenait pas ici ou là, dans la trame des merveilleuses mélodies du disque.

Les grands Maîtres de la musique avaient entériné ma découverte, mais eux seuls avaient tenu toutes preuves en mains: signes décryptés en regard des mélodies qui en procèdent. Cette confrontation nécessaire n'était pas à la disposition des critiques ni du public.

Il en est désormais autrement. Au dernier trimestre 1978 parut le premier Recueil imprimé, celui de la musique du premier disque. Il comporte les signes déchiffrés à leur place exacte dans le texte hébreu transcrit en caractères latins, justifiant clairement chaque note des mélodies qui en dérivent.

Vient de paraître le second disque qui comporte, comme le premier d'authentiques chefs-d'oeuvre. Et voici le second Recueil, la musique imprimée du second disque, confirmant, pour ces nouvelles mélodies, l'intégrité de la restitution. Et pourtant ce recueil comprend «LES DIX COMMANDEMENTS», le texte le plus chargé en signes de toute la Bible. La mélodie subjugue!

Quel critique averti pourrait douter en conscience, à présent?

**Les pierres de Jérusalem racontent . . .**

par Yael Guiladi

— Extrait de: AMIF No 306 —

Contempler les vestiges de trois mille ans d'histoire, bien rangés couche par couche aux pieds du spectateur, est une satisfaction peu commune pour l'esprit. Mais quand, en outre, ces pierres portent l'empreinte de quelques-uns des événements capitaux de cette histoire, et que cette histoire est aussi celle d'une grande partie de l'humanité, elle n'est plus uniquement extraordinaire; elle en devient bouleversante.

Les Archéologues Israéliens ont, en dix années de fouilles à la bordure sud et ouest du site de Jérusalem, où avaient été érigés les temples de Salomon et d'Hérode, mis au jour les vestiges laissés par non moins de six civilisations. Leurs découvertes, parfois totalement inattendues, ont apporté une contribution inestimable à la connaissance de la vie de cette ville qui porte un message si important pour tant d'hommes dans le monde.

Quelques-uns, non initiés, n'osent s'appuyer sur leurs constatations. Qu'ils se réfèrent aux affirmations des plus éminents compositeurs de notre temps, pour le décryptage, et pour la position respectée des signes, à celle des autorités incontestées du grand Rabinat.

Ainsi, c'est bien une musique perdue qui ressuscite, musique antérieure à notre ère, sa facture le démontre. La noblesse de cette musique, sa réserve mesurée, la foi dont elle témoigne, ardente, toute filiale, sont bien le fruit d'une inspiration sainte. À chacun de conclure, selon son esprit, si c'est bien la musique de David et des Lévites. Je le rappelle pourtant, une seule lignée de musiciens d'élite est signalée dans la tradition judaïque au cours des âges: celle de David et son école.

\* \* \*

Le volume «LA MUSIQUE DE LA BIBLE RÉVÉLÉE» est un ouvrage connu par l'Institut et sa traduction vers l'anglais sera bientôt disponible.

Pour ceux que cela intéresse, nous vous prions de vous adresser à: Fondation Roi David, 9 Rue d'Artois, 75088, Paris (France).

NOM \_\_\_\_\_  
(Lettres majuscules)

ADRESSE: \_\_\_\_\_

Les premiers vestiges découverts remontent aux 8ème, 7ème et 6ème siècles av. J.C., environ deux siècles après l'époque où le roi David fit de Jérusalem sa capitale. Les vestiges exhumés des remparts de la ville, qui correspondent remarquablement à la description par la Bible des fortifications érigées par le roi Ezéchias, les objets d'artisanat de l'âge de fer, les vases et les sceaux aux belles inscriptions hébraïques, tous découverts sur la colline à l'ouest de la Colline du Temple, montrent clairement qu'au huitième siècle av. J.C. déjà le peuplement juif s'était étendu au-delà des limites de la Cité de David située au sud du sanctuaire. À la lumière de ces découvertes, les chercheurs ont été à même de mettre fin à la longue controverse sur la position du Mishné, ou «second» quartier de Jérusalem, dont il est fait mention dans la Bible.

Les vestiges les plus remarquables sont cependant ceux de la période du Second Temple, époque où le roi Hérode a fait foisonner dans la ville les témoignages de son génie architectural. Reconstituant et embellissant le temple, il avait grandement renforcé le prestige de Jérusalem; des milliers de pèlerins y venaient pour les fêtes et les commémorations. Quoique rien ne subsiste du temple lui-même, les vestiges de ses structures extérieures sont assez abondants pour attester sa splendeur. L'angle sud-ouest du mur de soutènement, érigé pour surélever l'esplanade du sanctuaire, a été exhumé jusqu'à ses fondations rocheuses; des trente mètres de son élévation originelle, vingt subsistent et se dressent puissamment sur le ciel bleu-émail de Jérusalem. Ses énormes pierres de taille aux contours finement travaillés selon le style hérodién et dont certaines pèsent soixante dix tonnes pour huit mètres de long, étaient si précisément conformées qu'elles s'adaptaient sans mortier; ni les nombreuses invasions, ni les catastrophes naturelles qui se sont abattues sur la ville au cours des siècles n'ont pu les déplacer.

Et de fait, quand les Romains décidèrent la destruction du temple en 70 de l'ère chrétienne, ils comprirent rapidement que la force serait impuissante, mais que le feu pourrait venir à bout de cette construction dont le point faible était la composition de son matériau, essentiellement de la pierre calcaire inflammable. Mais c'est précisément ce

(Suite à la page 12)

## ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

L'Assemblée Plénière du Congrès Juif Canadien se tiendra du jeudi 12 mai au dimanche 15 mai 1983 en l'Hôtel Reine Elizabeth à Montréal.

En vue de la tenue de cet événement important, le CJC lancera une campagne majeure de recrutement et de participation qui visera à obtenir l'implication active des constituantes nationales du CJC.

Le thème d'ensemble de la Plénière sera: «La condition juive dans un monde en évolution.»

Les orateurs suggérés seront recrutés par le Comité de Programmes de l'Assemblée Plénière, en discussion avec les comités nationaux.

En outre, il fut demandé aux comités nationaux d'élaborer des plans pour la réunion qu'ils réaliseraient lors de l'Assemblée Plénière et il leur fut également demandé de fournir par écrit les grandes lignes de la réunion dont il est question, y faisant mention du thème du programme, du format, des orateurs à inviter et du coût prévu.

Il fut également demandé aux régions de faire des recommandations à propos des domaines qu'elles souhaiteraient développer au cours de l'Assemblée Plénière.

### LES PIERRES . . .

*(Suite de la page 11)*

défaut qui, par l'accumulation des cendres de l'incendie, a provoqué la constitution d'un manteau protecteur qui a, pendant deux millénaires, recouvert les larges esplanades pavées qui se trouvaient au pied des murailles extérieures du temple et qui ont été exhumées dans un parfait état de conservation. Tout au long d'une de ces rues de la ville hérodiennne court une rangée de boutiques, partiellement restaurées et qui étaient peut-être, déjà, des boutiques de souvenirs où les pèlerins pouvaient se procurer des présents à ramener chez eux.

L'entrée de l'esplanade du temple se trouvait au sud. En suivant les descriptions contemporaines, les archéologues ont pu exhumer l'escalier monumental qui menait des larges esplanades construites par Hérode pour accueillir la foule des pèlerins aux portes de la muraille extérieure du temple. C'est sûrement de là que Jésus s'en prenait aux récalcitrants pour les engager à plus d'humilité au moment où ils pénétraient dans l'en-

ceinte du temple. Les abords de l'enceinte contiennent les vestiges des bains rituels où les fidèles devaient se purifier avant d'accéder à l'esplanade du temple; des hospices de pèlerins; et, non moins remarquable, un réseau perfectionné d'adduction d'eau et d'écoulement qui devait répondre aux exigences de l'intense «trafic» de visiteurs.

L'aspect de l'autre imposant escalier monumental qui, parti de l'accès sud tournait brusquement vers l'ouest à l'angle sud-ouest de l'esplanade du temple, devait également être saisissant. Cet escalier enjambait, comme un viaduc majestueux, les rues en contrebas; puis, il menait au portique royal richement décoré et qui courait le long de toute la muraille extérieure du côté sud. Une rangée d'arches qui supportait toute cette structure a été clairement révélée par les fouilles. Ainsi devient caduque la théorie qui voulait que les premières arches faisaient partie d'un viaduc qui menait, vers l'ouest, aux quartiers résidentiels de la ville. Quoique le portique n'existe plus, les fragments ornementaux, dont certains portent encore des particules de poudre d'or, corroborent les anciennes descriptions de la splendeur de l'édifice.

D'abondantes preuves ont été découvertes que c'est dans la «Ville haute», que l'élévation à l'ouest de la colline du temple, que résidaient les habitants riches de la ville. Elle domine la spectaculaire vue du temple, le mont des Oliviers, et, au-delà, les collines de Judée ondulantes et dorées. Leur mode de vie, prospère et élégant, se reflète dans les amples dimensions des habitations dont le pavement a été mis à jour; dans les fragments de verreries phéniciennes rares; dans les vaisseaux de pierre délicatement façonnés; et dans les fresques colorées qui rappellent le style de Pompéi. Une balance, qui porte le nom d'une des familles sacerdotales mentionnées dans le Talmud, atteste plus encore le caractère aristocratique du quartier.

Jérusalem, pillée et rasée par Titus et Hadrien, tomba à l'abandon en 70 après J.-C. D'austères campements romains remplacèrent les places fréquentées, au sud de la colline du temple; leur forme géométrique est encore clairement visible. Des briques et des tuiles marquées au coin de la dixième Légion ont été découvertes à proximité, tout comme les abondants dés d'os: il est clair que les légionnaires trouvaient fastidieux le séjour dans cet avant-poste éloigné. Une découverte sensationnelle fut celle du Cardo, la grande voie nord-sud que les Romains tracèrent au travers de la Ville haute quand ils tracèrent les nouveaux

plans. Représentée sur cette carte byzantine de mosaïque du 6<sup>e</sup> siècle, ce n'est qu'en 1976 que son existence et son emplacement ont été confirmés.

La même mosaïque a servi à l'identification des fondations de la fameuse basilique byzantine, la Néa; leur découverte a mis fin à une dispute séculaire quant à la position de l'édifice. De fait, la conversion de l'empereur Constantin au christianisme suscita un renouveau d'activité du bâtiment à Jérusalem. On a trouvé, au sud de la Colline du temple, parmi les vestiges hérodiens et romains, de belles mosaïques grecques qui ornaient les spacieuses demeures, en partie conservées, des habitants chrétiens qui s'y installèrent à cette époque.

De plus d'intérêt encore était la découverte, au-dessus des vestiges byzantins, de six énormes structures remontant à la période ommeyyade, au septième ou huitième siècles. Leur existence était restée ignorée jusqu'ici, aussi bien dans le monde musulman que dans le monde occidental. On considère aujourd'hui que ces bâtiments faisaient partie d'un ensemble de monuments religieux dont le Dôme du rocher (Mosquée d'Omar) et la Mosquée el-Aqsa étaient les pivots. Le plus grand d'entre eux a pu servir de palais pour l'accueil des Califes qui se rendaient aux lieux saints.

De vastes et complexes fortifications de l'époque des croisades ont été mises à jour à proximité. Au coeur de l'actuel quartier juif de la vieille ville, la Ville haute hérodiennne, les vestiges délicats et romantiques de l'Église Sainte-Marie des Chevaliers teutoniques ont été restaurés et transformés en un jardin archéologique.

Les constructions mamelukes principales de Jérusalem sont encore debout; seuls des vestiges mineurs de cette époque ont été exhumés. C'est ainsi que la turbulente histoire de Jérusalem s'illustre dans les puissantes murailles crénelées édifiées par Soliman le Magnifique au seizième siècle et qui se dressent toujours sur son sol.

Les grands livres d'histoire savante n'expliquent pas tous aussi éloquemment la nature des trois grandes religions que ne le font les pierres mises au jour à Jérusalem au cours de ces dix dernières années. Puissent-elles ne pas servir seulement la science, mais aussi la cause de l'humanité en favorisant une meilleure compréhension mutuelle et en mettant fin aux luttes qui, depuis l'aube des civilisations, se sont acharnées contre elles.

## Soirée de lancement du volume de Mme Camille Touboul UN RELAIS D'ÉTOILES

par C. DADOUN

Sous l'égide du Congrès Juif Canadien et de concert avec de nombreuses autres organisations de la communauté juive du Canada, une soirée culturelle et historique s'est tenue en l'Édifice Samuel Bronfman, siège social de la communauté juive du Canada.

Me Frank Schlesinger prononça un discours de bienvenue devant un auditoire relativement important. Pour la première fois depuis longtemps déjà, il y eut une participation inattendue et les questions à l'endroit de Mme Touboul, conférencière invitée lors de son passage à Montréal, fusèrent. Les proches de Mme Touboul étaient présents de même que le directeur artistique des Productions Julad, M. Jules Michel et l'attaché de presse de Mme Touboul, Mme Claire Parisien. Au cours de la soirée, il y eut une projection de diapositives commentée par Danielle Parisien, soeur de Claire Parisien, et portant essentiellement sur la nature des traitements réservés aux prisonniers dans les camps de concentration, sur la manière dont ils étaient acheminés vers les camps et les étapes diverses des tribulations subies.

Mme Touboul, née à Casablanca (Maroc), n'eut pas le loisir de connaître sa ville natale, l'ayant quitté trop jeune. Après s'être rendue à Marseille avec ses parents, ville qu'elle considère comme sa ville natale puisqu'elle y grandit et y passa la grande part de son enfance, de sa jeunesse et de sa vie d'adulte, elle fut arrêtée en Novembre 1943 et a été acheminée en wagons à bestiaux vers Auschwitz. Puis ce fut l'enfer. Un enfer comme il est difficile de pouvoir le dé-



Mme C. Touboul

crire. Car à ce stade, les mots perdent de leur impact et de leur portée.

Cependant, alors, pourquoi Mme Touboul a-t-elle écrit un volume sur un sujet aussi épuisé que l'Holocauste? Sous diverses formes, cette question fut plusieurs fois formulée. Or, pourtant, Mme Camille Touboul fut claire sur ce

point là: elle avait fait la promesse à ses compagnes de malheur que, si elle réchappait de l'enfer que fut Auschwitz, alors elle écrirait un volume, un «in memoriam» si l'on préfère, un peu comme un voeu que l'on a fait. Pourquoi s'être décidée si tardivement? Pourquoi ne pas avoir écrit tout de suite après la Libération par les Américains en mai 1945? le 22 mai pour être plus exact?

Je pense que la réponse coule de source. Il va de soi que, après la Libération l'état de Mme Touboul ne se prêtait certainement pas à l'écriture. Du reste et elle le dit elle-même: «J'ai quitté la France peu après ma libération. Je me suis mariée et j'ai vécu à Oran (Algérie). J'ai eu le bonheur d'avoir 3 enfants, ce qui m'a aidé à retrouver mon équilibre.»

Je sais plus d'un survivant de l'Holocauste qui fit, longtemps après, des cauchemars pendant des années. Aussi ne faut-il pas se surprendre si Mme Touboul a mis du temps avant de pouvoir remonter une pente difficile pour pouvoir se souvenir, se rappeler les moindres détails et les rapporter dans son volume: UN RELAIS D'ÉTOILES.

L'Holocauste est loin derrière nous, derrière ceux qui sont nés après la guerre, au moment de la Libération. Cependant, c'est une des atrocités comme rarement il a pu en exister au cours de l'Histoire.

«Il ne faut pas oublier» tel est le leitmotiv de ceux qui passèrent par les af-

(Suite à la page 14)



Table d'honneur, de gauche à droite: Jules Michel, directeur artistique des Productions Julad; Mme Claire Parisien, attaché de presse pour Mme Touboul, Mme C. Touboul, conférencière invitée, et Me Frank Schlesinger, Président du CJC, Région du Québec.



Le Mémorial de la Déportation des Juifs de France; autre aperçu des manifestations anti-Juives.

(Suite de la page 13)

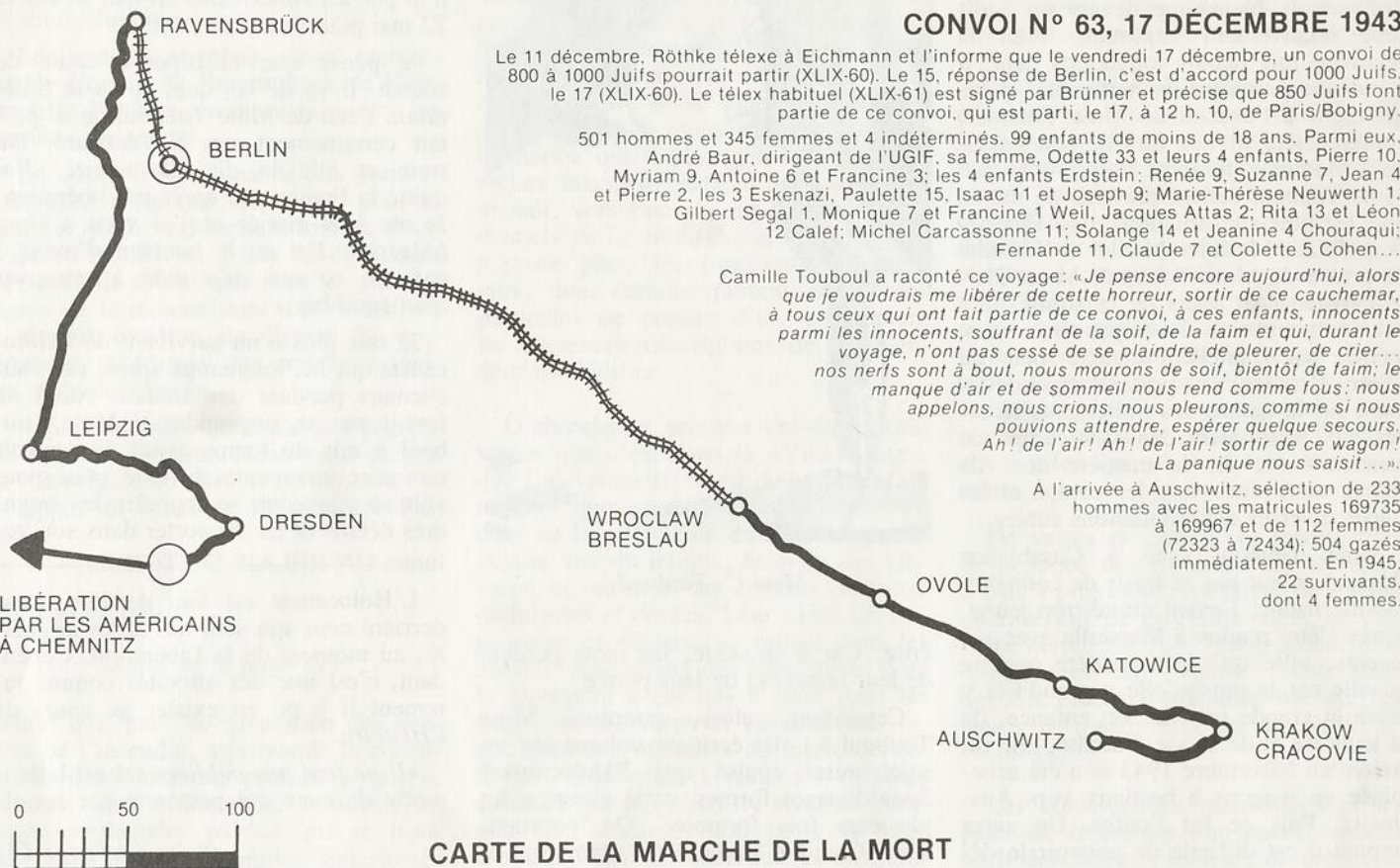
fres d'un camp de la mort. Et cet enseignement, ce legs en quelque sorte est lourd de conséquences, surtout pour ceux qui n'ont pas vécu la guerre. Selon les propos de Mme Touboul à la question: «que nous suggérez-vous de faire» posée plus d'une fois dans la salle, la réponse fut: «Il faut être vigilant». Expression lourde de sens pour les conséquences que cela pourrait entraîner.

Chacun peut voir le trajet de «la marche de la mort» à propos de laquelle Mme Touboul déclara: «Il ne fallait pas nous arrêter. S'arrêter c'était périr.»

Nous donnons une représentation graphique de la marche de la mort pour que nos lecteurs puissent avoir une idée de ce qu'il fallut surmonter, de ce qu'il fallut de dose de courage et plus que de puissance ici, pour pouvoir faire un trajet tel que celui qui est représenté, dans les conditions les plus inhumaines (point d'aliments, le minimum de vêtements, un état physique déjà plus que déficient et lamentable) et ce, par un froid sibérien alors que par ailleurs les Allemands coupèrent la route en faisant sauter un pont.

Au cours de cette soirée, de nombreuses personnes eurent soif d'apprendre et, c'est en cela que cette soirée fut un succès.

De plus, les Productions Julad purent faire le lancement du volume *Un Relais d'Étoiles* qui fut dédié par l'auteur et conférencière invitée, Mme Camille Touboul. Enfin, un mot pour signaler la présence des proches de la famille de Mme Touboul qui sont des personnes très sympathiques et agréables avec qui il fit bon discuter.



CARTE DE LA MARCHÉ DE LA MORT

### CONVOI N° 63, 17 DÉCEMBRE 1943

Le 11 décembre, Röthke téléx à Eichmann et l'informe que le vendredi 17 décembre, un convoi de 800 à 1000 Juifs pourrait partir (XLIX-60). Le 15, réponse de Berlin, c'est d'accord pour 1000 Juifs. Le 17 (XLIX-60). Le télex habituel (XLIX-61) est signé par Brunner et précise que 850 Juifs font partie de ce convoi, qui est parti, le 17, à 12 h. 10, de Paris/Bobigny.

501 hommes et 345 femmes et 4 indéterminés. 99 enfants de moins de 18 ans. Parmi eux, André Baur, dirigeant de l'UGIF, sa femme, Odette 33 et leurs 4 enfants, Pierre 10, Myriam 9, Antoine 6 et Francine 3; les 4 enfants Erdstein: Renée 9, Suzanne 7, Jean 4 et Pierre 2, les 3 Eskenazi, Paulette 15, Isaac 11 et Joseph 9; Marie-Thérèse Neuwirth 1, Gilbert Segal 1, Monique 7 et Francine 1 Weil, Jacques Atlas 2; Rita 13 et Léon 12 Calef; Michel Carcassonne 11; Solange 14 et Jeanine 4 Chouraqui; Fernande 11, Claude 7 et Colette 5 Cohen...

Camille Touboul a raconté ce voyage: «Je pense encore aujourd'hui, alors que je voudrais me libérer de cette horreur, sortir de ce cauchemar, à tous ceux qui ont fait partie de ce convoi, à ces enfants, innocents parmi les innocents, souffrant de la soif, de la faim et qui, durant le voyage, n'ont pas cessé de se plaindre, de pleurer, de crier... nos nerfs sont à bout, nous mourons de soif, bientôt de faim; le manque d'air et de sommeil nous rend comme fous; nous appelons, nous crions, nous pleurons, comme si nous pouvions attendre, espérer quelque secours. Ah! de l'air! Ah! de l'air! sortir de ce wagon! La panique nous saisit...».

A l'arrivée à Auschwitz, sélection de 233 hommes avec les matricules 169735 à 169967 et de 112 femmes (72323 à 72434); 504 gazés immédiatement. En 1945, 22 survivants, dont 4 femmes.

### LISTE ALPHABÉTIQUE DU CONVOI N° 63

- |   |                                      |                                      |                                     |   |                                       |
|---|--------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|---|---------------------------------------|
| ABRAHAM Henri, 12 07 68 Paris           | ARDITTI Sylvain, 21 06 79            | BAUR Antoine, 14 09 37               | BLANK David, 03 04 90 Götting       | BREGER Gideon, 31 07 32 Sarguemines     | COHEN Albert, 10 05 58 Salonique      |
| ABRAHAMOVICIS Jacob, 24 06 02 Alsoszet  | ARNDVITZ Israël, 27 07 81            | BLAT Gerson, 07 01 05 Varsovie       | BLAU Samuel, 20 08 89 Rzeszow       | BREGER Maximilien, 16 06 30 Sarguemines | COHEN Gamelle, 13 12 04 Oran          |
| ABRAHAMOVICIS Regina, 06 10 21 Saporta  | ARRIGO Régina, 12 04 97              | BLAU Samuel, 20 08 89 Rzeszow        | BLICH Mose, 30 11 81 Odesa          | BRIOMET Marcus, 19 03 09 Betler         | COHEN Claude, 16 03 36 Paris          |
| ABRAWOWICZ Albert, 01 08 21 Paris       | ATTAS Jacques, 29 09 41 Marseille    | BAUR Pierre, 29 06 34                | BLICH Rachel, 84 Abouich            | BROZZI Georges, 21 04 79 Sassen         | COHEN Colette, 28 05 38 Paris         |
| ACH Madeleine, 25 03 82 Lyon            | AUERBACH Chaskel, 16 07 89 Zbazar    | BAUR Odette, 29 10 10                | BLOC Marcelle, 30 03 88 Chermesse   | BUSCSBAUM Chodse, 20 11 89 Galatz       | COHEN David, 29 10 02 Oran            |
| ACH Philippe, 02 03 30 Lyon             | AUERBACH Eugène, 05 08 98 Elberfeld  | BAUR Pierre, 29 10 10                | BLOCH Alexandre, 15 02 13           | BUSCSBAUM Rebecca, 24 05 93 Jassy       | COHEN Esther, 94 Istanbul             |
| ACOLINI Maurice, 28 10 26 Salonique     | AVACH Zechia, 08 01 88 Oran          | BECKER Germaine, 30 04 94 Guebwiller | BLOCH Charles, 13 07 75 Kimchen     | BURGEL Albert, 05 05 79 Tunis           | COHEN Fernand, 14 01 37 Paris         |
| ADEKAM Ham, 19 09 85 Istanbul           | AZAN Jules, 30 01 10                 | BEMORAS Jacques, 31 08 29 Marseille  | BLOCH Eke, 08 07 09 Dombach         | BURSTIN Menoch, 22 07 84 Bucarest       | COHEN Maria, 09 10 15 Istanbul        |
| ADEKAM Reyna, 19 10 89 Istanbul         | AZOUZ Lucie, 05 09 17 Marseille      | BELAYCH Albert, 10 04 02 Tiencen     | BLOCH Georgette, 03 04 18 Metz      | CALEF Gullis, 08 12 84 Smyrne           | COHEN Monique, 14 05 43 Asnières      |
| ADEKAM Vincent, 05 02 31 Marseille      | AZOUZ Régina, 10 04 13               | BERCOWICI Hinda, 20 11 94 Jassy      | BLOCH Gustave, 28 07 71 Brooklyn    | CALEF Rita, 14 04 30 Smyrne             | COHEN Véra, 28 09 71 Tunis            |
| ADELER Thérèse, 21 05 96 Vireyvaux      | BACHER Caroline, 22 07 65 Paris      | BERCOWICI Maurice, 14 01 27 Jassy    | BLOCH Julie, 28 06 77 Paris         | CALF Suzanne, 17 12 97                  | COUSCAROU Paris, 23 04 86 Stastanette |
| AELMON Doris, 90 Salonique              | BADOWER Hinda, 06 03 91 Galatz       | BERGER Geza, 15 04 96 Kis Kallna     | BLOCH Marguerite, 01 04 83 Lyon     | CARACI Samia, 07 05 08 Rhodes           | CORNEL Rosalie, 25 07 14 Marseille    |
| AELMON Joseph, 15 10 80 Salonique       | BAJOUR Charles, 20 09 05 Budapest    | BERGER Henri, 11 27 27 Schaardeck    | BLOCH Marie, 14 11 21 Vienne        | CARCASSONNE Emile, 13 02 93 Nimes       | CORNEL Menahem, 05 09 12 Marseille    |
| AELMON Albert, 18 07 88 Varsovie        | BANDA Amélie, 09 04 23 Metz          | BERGER Tobias, 02 07 93 Nepla        | BLOCH Myriam, 10 01 94 Toulon       | CARCASSONNE Micher, 28 01 32 Paris      | CORONEL Abraham, 05 05 90 Poinon      |
| ALEXANDRE Gaston, 02 07 89 Nancy        | BARANOVICIS Chaja, 01 12 98 Lodz     | BERKMAN Frédéric, 31 07 41 Marseille | BLOCH Simon, 06 02 88 Lyon          | CARCASSONNE Suzanne, 28 08 04 Paris     | COUPFERMANN Léa, 01 06 05 Pizemysli   |
| ALEXANDRE Henriette, 13 09 96 Champigny | BARANOVICIS Eveline, 13 09 36 Paris  | BERKMAN Oly, 25 04 16 Barcelone      | BLUM Andree, 29 07 09               | CERF Julien, 24 04 97 Esch              | COUPEL Berthe, 04 03 10 Paris         |
| ALLATINI Eka, 08 12 87                  | BARANOVICIS Ghers, 07 10 03 Kichneff | BERLOW Yvonne, 25 12 01 Krakow       | BLUM Charlotte, 24 03 82 Paris      | CHALFINE Adolphe, 22 10 10              | CREMIEUX André, 09 06 08 Marseille    |
| ALLATINI Eric, 01 06 86 Salonique       | BARANOVICIS Iser, 23 03 82 Varsovie  | BERNHHEIM Léonice, 16 04 86 Toul     | BLUM Laszlas, 09 03 96 Budapest     | CHAPIRO Marcel, 21 09 16 Paris          | CREMIEUX Clémence, 04 07 81 Avignon   |
| ALTBALM Sarah, 27 10 82 Dwinsk          | BARBAROFF Béla, 18 12 72 Roniza      | BERNHHEIM Leopold, 15 08 92 Mulhouse | BLUM Léopold, 25 02 73 Paris        | CHETRI Emie, 04 12 81 Alger             | CUSNIR Wally, 24 08 31 Paris          |
| ALTERMAN Albert, 02 12 74 Paris         | BARDOU Léon, 16 09 07 Varna          | BERNHHEIM Léa, 10 11 02 Riga         | BODENHEIMER Willy, 25 04 98 Lachen  | CHIA Gaston, 21 02 05 Mulhouse          | CUSNIR Talud, 06 03 01                |
| AMRAM Simon, 11 06 22 Istanbul          | BARTHELEMY Léa, 09 06 74 Riga        | BERNHHEIM Renée, 30 07 96 Loui       | BOES Ruth Rita, 19 10 08 Berlin     | CHIVREAU Jeanne, 06 07 39 Marseille     | CZESLER Corneille, 09 06 91 Budapest  |
| ANGELCZYK Jacob, 28 01 97 Varsovie      | BARTHELEMY Léa, 09 06 74 Riga        | BIENLEYK Doris, 02 12 87 Dninsk      | BONNER Marguerite, 26 05 99 Kaka    | CHOURADOU Isaac, 30 03 98 Marseille     | CZARNY André, 06 04 20 Crenschwanda   |
| ANGERT Rosa, 12 04 88 La Bercel         | BARTHELEMY Léa, 09 06 74 Riga        | BINDIGER Rachele, 15 08 27 Bardejov  | BORNSTAIN Samuel, 15 01 90 Varsovie | CHOURADOU Jeanne, 06 07 39 Marseille    | DANCYGER Nathali, 12 12 02 Wormyn     |
| ARATEM Lily, 23 10 19 Berlin            | BARTHELEMY Léa, 09 06 74 Riga        | BINDIGER Rachele, 15 08 27 Bardejov  | BOUCARA Eke, 14 02 81 Tunis         | CHOURADOU Meina, 25 07 97               | DANCYGER Rachel, 25 12 05 Wormyn      |
| ARDITI Joseph, 15 06 16 Paris           | BARTHELEMY Léa, 09 06 74 Riga        | BINDIGER Rachele, 15 08 27 Bardejov  | BOURIN Alexandre, 14 03 97          | CHOURADOU Solange, 16 08 29 Marseille   | DANIEL Aida, 08 03 79 Foguemont       |
| ARDITI Ida, 03 08 05 Marseille          | BARTHELEMY Léa, 09 06 74 Riga        | BINDIGER Rachele, 15 08 27 Bardejov  | BRECHER Isaac, 08 05 95 Safed       | CHOURADOU Solange, 16 08 29 Marseille   | DANIEL Madeline, 13 09 06 Isming      |
| ARDITI Léon, 17 05 16 Marseille         | BARTHELEMY Léa, 09 06 74 Riga        | BINDIGER Rachele, 15 08 27 Bardejov  | BRECHER Isaac, 08 05 95 Safed       | CITRON Louis, 21 08 04 Paris            | DANZON Rosa, 14 05 27 Paris           |
| ARDITI Pierre, 18 05 11                 | BARTHELEMY Léa, 09 06 74 Riga        | BINDIGER Rachele, 15 08 27 Bardejov  | BREGER Adèle, 26 05 98 Kamlouac     | COEN Albert, 15 08 16 Paris             | DAURICOURT Hugues, 30 03 43 Paris     |
|   |                                      |                                      |                                     | COEN Armand, 17 08 76 Paris             | DAURICOURT Regis, 05 12 39 Neuilly    |

(Suite à la page 15)



## LE DRAPEAU JUIF DE PRAGUE

par Joseph HOFFMAN

Extrait de: AMIF No 306

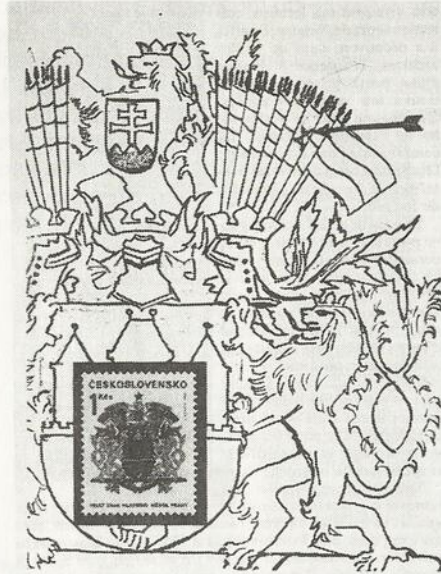
En 1968, les postes tchécoslovaques émirent un timbre-poste représentant le blason de la ville de Prague (No 1678).

Les armoiries proprement dites sont surmontées d'une rangée de drapeaux symbolisant les différents quartiers de la ville. Sur le troisième drapeau de droite à gauche, le philatéliste muni d'une bonne loupe aura la surprise de découvrir une étoile à six branches, véritable Magen David!

En effet, le quartier juif de Prague, la Josephstadt, possédait un drapeau tout comme chacun des autres arrondissements.

Le quartier juif de Prague a des origines très anciennes, on en parle déjà au IXe siècle.

C'est au XIIIe siècle que les autorités municipales et religieuses de la ville décidèrent d'ériger le quartier juif en arrondissement indépendant. En 1648, les Juifs de Prague eurent l'occasion de manifester leur attachement à la cité. Ils participèrent courageusement à la défense héroïque de la ville attaquée par l'armée suédoise. Pour le récompenser, l'empereur Ferdinand III leur accorda



un drapeau de couleur rouge, orné d'une étoile de David dorée. Au milieu de cette étoile figure un bonnet suédois, souvenir de la guerre contre l'envahisseur nordique. Souvent, ce bonnet a donné lieu à des interprétations erronées, car on l'appelait «chapeau de rabbin».

Le «Ghetto» de Prague fut rattaché en 1852 au 5e arrondissement. Ses vieilles maisons insalubres furent rasées à la fin du 19e siècle, mais le drapeau juif existe encore de nos jours. Il est exposé dans la célèbre synagogue «Alt-Neuschul», elle aussi représentée sur un timbre-poste tchécoslovaque (No 1572, de la fameuse série «Art historique juif»).

## LA POSTE ISRAËLITE DE WILMA

(Suite de la page 15)

par messenger»), mais certainement pas DOAR SH'LYACH comme l'écrit M. Tolkowski.

Si les textes imprimés de l'enveloppe et celui du cachet sont rédigés en hébreu, l'adresse est écrite en yiddish et d'une assez belle écriture. En haut, à gauche, on lit: Herr (Monsieur) et ce mot est curieusement accompagné d'un grand trait courbe qui ressemble à une parenthèse. Puis on lit: Reb Mabet (ou Mobès) Chabalsky à Riga. Pour la profession ou la qualité du destinataire, il est plus difficile à la déterminer: Boukher ou Bokher (?). De toute façon cette enveloppe est un témoignage de la vie compliquée des Juifs de l'ancienne Russie. Et cela continue. . .

## LES LIVRES

### LE NOUVEAU QUID

#### QU'EST-CE QUE QUID?

Quid veut dire «quoi» en latin.

Quid est une encyclopédie en un volume qui paraît chaque année depuis 1963.

Si vous connaissez quid, vous aurez sans doute constaté comme quid a changé depuis ses débuts. Le 1<sup>er</sup> quid avait 632 pages, soit 2 millions et demi de signes. Il avait un format de poche. Quid 1983 a 1 888 pages, soit 19 millions de signes. Il représente l'équivalent de quelque 50 livres de format de poche à 5 francs minimum (200 pages, 370 000 signes).

#### QUE CONTIENT LE NOUVEAU QUID?

Chaque année, dans le nouveau quid, des milliers de faits nouveaux sont notés, des milliers de chiffres sont chan-

gés, en fonction des événements qui viennent profondément bouleverser l'état de nos connaissances.

En politique, les chefs d'État sont remplacés, les partis, les syndicats se transforment. Les «grands» d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier. Le rapport des forces évolue entre les pays ou les sociétés.

Dans les domaines scientifiques, les découvertes sont constantes: il suffit d'évoquer les réalisations nouvelles en astronautique ou en médecine.

Dans le domaine artistique, des personnalités se dégagent, les dernières ventes d'œuvres d'art révèlent des surprises, les romans, les films dont on parle «chassent» les anciens. Dans tous les domaines, les records sont souvent pulvérisés d'une année sur l'autre.

Les problèmes de la vie quotidienne sont autant de casse-tête pour chacun: la législation évolue, des règlements appa-

raissent. Vous avez besoin de savoir aujourd'hui quels sont exactement vos droits pour mieux vous défendre, quelles sont les formalités à remplir pour telle ou telle demande, auprès de qui on peut réclamer.

Que faut-il penser des risques de crise? De la dévaluation (ou la réévaluation)? Est-elle inéluctable? Le chômage va-t-il encore s'accroître? Quels sont les meilleurs placements en période d'inflation? Faut-il acheter de l'or?

Quelles sont les données de base de la crise de l'enseignement? Quelles écoles conviennent à vos enfants? Comment apprécier, chiffres à l'appui, les bouleversements sociaux qui se préparent, la montée des revendications?

Pour rester mieux informé, pour mieux comprendre, pour mieux réussir, le nouveau Quid vous est indispensable à vous et aux vôtres.

## L'ANTISÉMITISME SON HISTOIRE ET SES CAUSES

par **Bernard Lazare**

— Éditions de la Différence —

Texte important, texte peu cité, mais texte très fréquemment pillé parce que nourri d'une érudition exceptionnelle. Référence irremplaçable.

Le livre de Bernard Lazare est un livre bouleversant en ce qu'il retourne les a priori idéologiques de l'antisémitisme et de l'apologétique juive pour partir des faits et entreprendre une étude critique et dialectique de la communauté juive et de ses rapports avec l'environnement non juif.

Écrit pour répondre de façon fondamentale aux pamphlets antisémites d'un Drumont, il propose une étude sociologique de la condition des Juifs et de l'éclosion de l'antisémitisme. Ce faisant il déconstruit les délires antisémites et judéolâtriques, idéologies en miroir qui se nourrissent réciproquement l'une de l'autre.

## LES CLEFS SECRÈTES D'ISRAËL

par **A. D. Grad**

— Éditions Robert Laffont —

D'où vient Israël?

D'où vient la langue sacrée des Hébreux?

Qui a écrit le Livre des livres?

Innombrables sont les mystères d'Israël.

La Kabbale. Le Livre d'Adam. Les Hébreux de la planète Arqâ. L'échelle ADN. Le livre de l'Alliance du Feu. Les Principes de la Sagesse Secrète.

Autant de mystères fascinants qui suscitent l'émerveillement de la découverte.

Autant de sentiers insolites qui relient un passé plusieurs fois millénaire aux frontières d'un futur déjà éclaté.

## INTOLÉRABLE INTOLÉRANCE

par **J. B. Cohn-Bendit**  
et **Collaborateurs**

— Éditions de la Différence —

Écrits indépendamment par chacun des auteurs, l'unité qui se dégage de ces textes n'en est que plus frappante. Ce livre à contre-courant marquera son époque, car il réaffirme, à l'occasion d'un

Livre important aussi en raison de l'exceptionnelle personnalité de son auteur qui fut le véritable initiateur de la campagne en faveur du capitaine Dreyfus. C'est Bernard Lazare, en effet, qui sut transmettre à Charles Péguy sa foi en l'innocence de Dreyfus et joua dans l'affaire un rôle de catalyseur essentiel.

Débordant de talent, auréolé par la victoire, Bernard Lazare se dépense sans compter pour la cause juive. Il se rallie aux thèses de Théodor Herzl, donne son adhésion au sionisme et siège au deuxième comité d'action, dont il démissionnera au bout d'un an, n'acceptant pas la création d'une banque destinée à financer l'immigration. Socialiste anarchisant, la banque était pour lui synonyme de capitalisme.

Bernard Lazare meurt en 1904, à l'âge de trente-huit ans, au terme d'une vie fulgurante et passionnée. Sa mort prématurée ne lui a pas permis de définir personnellement sa position par rapport au sionisme réel, ce qui lui vaut d'être revendiqué, avec une égale vraisemblance, par des partisans et des adversaires également acharnés de l'idée sioniste.

## JOURNAL DE L'ANNÉE

— Éditions Française —

Observer, et dire ce qui est. C'est l'objectif que poursuit le Journal de l'année depuis sa première parution, en 1966.

Depuis quinze ans, il aide à voir clair dans l'histoire trop récente pour être considérée au jour le jour, trop foisonnante pour révéler dans l'immédiat l'importance réelle de chaque information.

Dans chaque secteur de l'horizon, politique et économique, intellectuel et artistique, religieux, quotidien, le Journal de l'année est un témoin précis et lucide de ce qui constitue l'essentiel de la vie des hommes, dans toutes les parties du monde.

Conjuguant documents, points de repère, enquêtes, analyses sur les faits, les événements et les personnalités qui animent l'actualité, c'est un journal qu'on lit pour savoir, que l'on consulte pour réfléchir, auquel on se réfère pour se souvenir.

Avec la participation de 120 collaborateurs de toutes nuances politiques, chacun spécialiste reconnu dans son domaine; sous la direction de Maurice Barrois.

cas exceptionnel donc exemplaire, que, en dessous de la politique et des idéologies, il est des valeurs et des principes fondamentaux qui doivent être défendus.

## UNE IMAGE VAUT DIX MILLE MOTS

par **Paul GINIEWSKI**

Extrait de: AMIF No 306

La vogue de la carte postale ancienne s'engage dans une direction prévisible: celle de la collection spécialisée. D'où les ouvrages qui tendent à faire la «somme» d'une spécialisation et à tenir lieu, sans «cotes», de ce que sont les catalogues pour la collection de timbres-poste.

Images et traditions juives de Gérard Silvain présente, en noir, en couleurs et en sépia bien sûr, un millier de cartes postales, toutes antérieures à 1917, «pour servir à l'histoire de la Diaspora» juive. Ce difficile pari a été tenu. La carte postale ancienne, même celle représentant un monument, a souvent le charme de l'instantané, voire de l'angle de prise de vue maladroit. Elle vérifie que dans les circonstances les plus imprévues, il y a toujours un reporter.

Par exemple, pour surprendre un chemineau périgourdin, vêtu de haillons, traînant un sac, appelé en légende «le juif errant de nos campagnes». Ou dans leur splendeur, les «synagogues assassinées» de Worms, de Nuremberg, de Dortmund. Ou, pendant la guerre de 14-18, le «gradé allemand achetant son cigare à un marchand ambulant qui le vend à la pièce», et qui est Juif, ou encore, l'enterrement, avec musique militaire, d'un prisonnier de guerre israélien français dans un camp allemand.

La carte postale antisémite, on s'en doute, occupe une place importante dans cette iconographie. Si les cartes postales représentant les Rothschild à la manière des maisons régnautes de Russie et d'Autriche-Hongrie existent, leur caricature, avec nez crochus et regards concupiscent, s'édite en toute langues. On voit aussi Judas, dans sa mansarde peignant des crucifix; un Marchand de Venise, en caftan noir, vendant des bretelles à la sauvette; et, vingt-six ans avant les lois de Nuremberg, une carte du 12 juin 1906, représentant la salle à manger de l'hôtel de la gare, à Francfort, avec un grand écriteau: «La présence des Juifs est interdite».

On le voit, la carte postale ne relève peut-être pas d'un art décoratif mineur. Elle ressource en fait, l'histoire à la manière irréfutable dont agit l'image. «Une image vaut dix mille mots», affirmait Confucius. Le ressourcement du passé à travers la carte postale ajoute à l'historiographie, voire à l'Histoire, une dimension populaire non infléchie ou asservie par les «ismes», qui ne peut qu'opérer un redressement salutaire des idées reçues et faussées.

## OMAR KHAYYAM

Les Rabâ'iyât  
Version française par Pierre Seghers

— Éditions Robert Laffont —

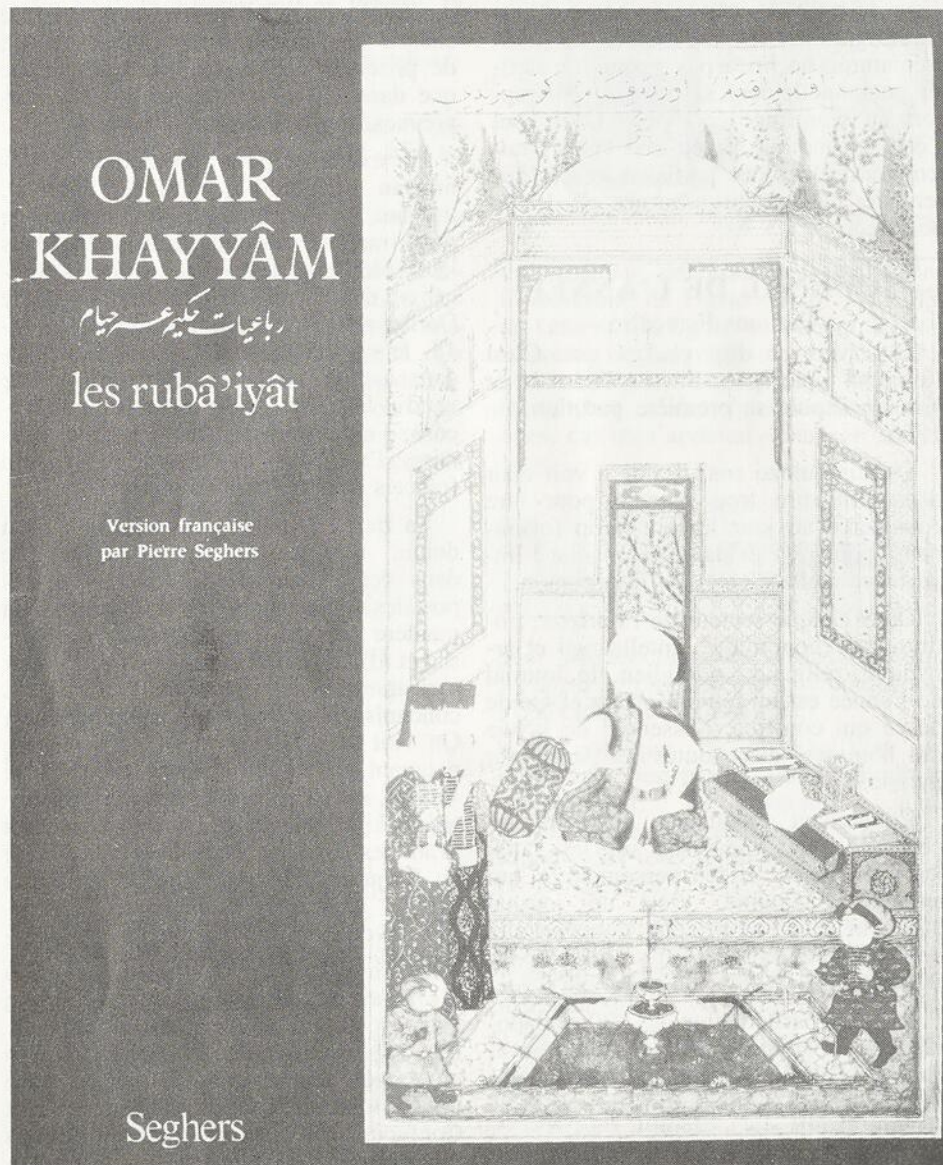
Après le Jardin des roses de Saadi et à la suite du Livre d'Or du Divân de Hâfiz, voici enfin le troisième album consacré à la nouvelle version française des Rubâ'iyât d'Omar Khayyâm.

À travers une longue existence qui commence au XI<sup>e</sup> siècle et dure encore aujourd'hui, Omar Khayyâm, le plus célèbre des poètes persans, astronome, mathématicien et philosophe, est ici approché dans l'ensemble de sa vie et de ses oeuvres.

Ses quatrains, les *Rubâ'iyât*, qui ont fait sa gloire après avoir été traduits

dans toutes les langues, proposent au lecteur un Art de vivre qui est une souriante, humaine et pénétrante réflexion, un livre d'agrément. À l'opposé de tout fanatisme, l'indépendance, la liberté de pensée et la poésie d'Omar Khayyâm nous invitent à un retour aux sources.

L'inimitable saveur de ses *Rubâ'iyât*, où la musique du langage enchante le lecteur, est celle d'un Sage. Dans sa nouvelle version française, Pierre Seghers s'est attaché à traduire au plus près la présence, le mouvement, les inflexions et le naturel de la parole du poète.



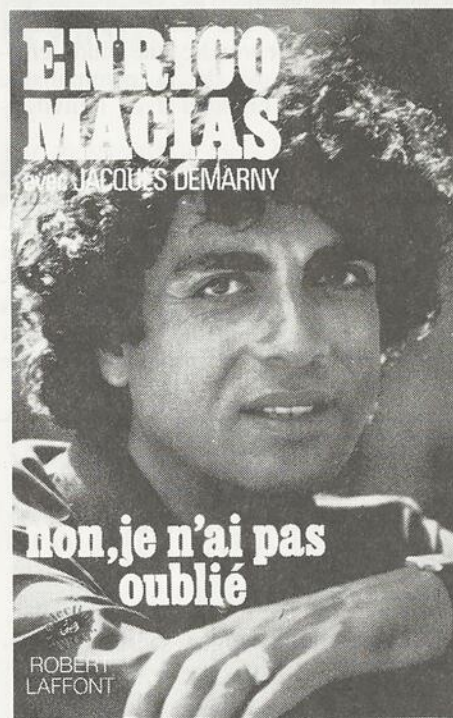
L'illustration de notre jaquette (art pictural turc) représente le «Padishah du monde», c'est-à-dire Murad III, sultan des Turcs (1574-1595) en costume de gala, dans l'une des luxueuses pièces de son palais, sa bibliothèque semble-t-il. Deux serviteurs debout, et deux nains. Le sultan, lettré et homme de science autant qu'homme de guerre, examine un manuscrit ouvert, posé sur un coffre, à côté d'autres livres.

## NON, JE N'AI PAS OUBLIÉ

par Enrico MACIAS

— Éditions Robert Laffont —

Je suis né à Constantine le 11 décembre 1938. C'était un dimanche et il neigeait. Je fus reçu comme un prince, bien que ma famille n'ait pas de royaume; je devais découvrir la chance d'être venu au monde sur cette terre bénie des dieux.



En Europe, c'était la guerre. Mon père écoutait chaque soir les nouvelles d'un conflit où des enfants, juifs comme moi, payaient de leur sang mon droit à la vie; très tôt, j'ai su les crimes et les méfaits de l'antisémitisme.

Élevé religieusement par une famille unie, j'ai grandi entre guerre et musique, puisant dans la mémoire des autres mes convictions religieuses, mes aspirations pacifiques qui me poussèrent à aimer mon prochain au lieu de le combattre.

Ma première leçon de guitare me fut donnée par le «chanteur de Dieu», Raymond Leyris. Il fut mon véritable père spirituel; il sut m'enseigner son immense savoir; il m'a fait don des richesses de son folklore et de sa fille aînée, Suzy, mon unique amour.

Pour faire plaisir à mes parents, je fis mes études supérieures à Fontainebleau; j'allais être instituteur. C'est le destin qui me prêta secours, m'ouvrant toutes

(Suite à la page 19)

## NON, JE N'AI PAS OUBLIÉ . . .

(Suite de la page 18)

grandes les portes d'une carrière que j'étais à cent lieues d'imaginer.

Le 5 octobre 1962, à la suite de l'émission «Cinq colonnes à la une», encore débutant, je devenais célèbre par le miracle de la télévision. Reconnu par mes compatriotes, l'année suivante, Paris me prenait dans ses bras. De tournées en galas, de music-halls en récitals, ma route de chansons a fait depuis le tour du monde. URSS, Angleterre, Canada, Amérique, Japon, partout le public m'accueillit avec tant de talent que je ne cesse depuis de faire mes bagages. Mais la vie n'épargne pas plus les poètes et les chanteurs que les autres hommes: la mort de Tonton Raymond, de mon frère Jean-Claude, la santé de ma femme, les horreurs de la guerre, autant de raisons pour ne pas oublier que je ne suis que ce que Dieu veut bien que je sois et que le message de paix qu'il a confié à mon cœur comme la manne de l'Exode doit être distribué.

Avant que les fusils ne lui ôtent la vie, le président Anouar el-Sadate me l'avait affirmé.

## LA TRAGÉDIE . . .

(Suite de la page 2)

son propre gouvernement responsable dans l'enquête de cette tragédie — peu importe jusqu'à quel point ce processus pourrait s'avérer pénible — constitue en soi une grande preuve eu égard à la foi que nous avons placée dans les rapports entre nos deux pays: elle est bien fondée.

\* \* \*

Le Congrès Juif Canadien, porte-parole officiel de la communauté juive du Canada, a, pour sa part, adressé tant à l'échelle nationale qu'internationale le message suivant signé par le Professeur Irwin Cotler, Président du C.J.C., et Sam Filer, C.R., Président de l'Exécutif National du C.J.C.:

«Le Judaïsme au Canada est scandalisé et profondément désolé par le massacre injustifié d'innocents dans les camps palestiniens de Chatila et de Sabra. Nous transmettons notre profonde sympathie aux familles éprouvées en ces temps de souffrances et d'épreuves. Nous espérons qu'une commission d'enquête indépendante sera instaurée en Israël afin que les faits véritables puissent être connus et que justice soit faite. Nous renouvelons notre appel pour le retrait de toutes les forces étrangères du Liban et leur remplacement par une force multi-nationale afin de veiller à l'application de la paix.»

## ISRAËL ET LES DOUZE CITÉS D'EL ELYON

par Guy Tarade

— Éditions Robert Laffont —  
Collection: Les énigmes de l'univers

À Kador Laomer, un des personnages les plus mystérieux de l'histoire de l'humanité, Melchisédec, roi de Salem, rompit le pain et but le vin avec son «Frère» en initiation, Abram. Tous deux étaient prêtres du Dieu très haut: El Elyon.

Tous les secrets d'Israël se profilent derrière cette vérité, YHVH, ou YAHVE, n'étant qu'un barbarisme!

Depuis des années, des archéologues du jeune État Hébreu prospectent et fouillent les vestiges des douze cités d'El Elyon, pour arracher au passé ses ultimes énigmes.

Guy Tarade a suivi leurs pas et découvert de fantastiques vérités, qu'il révèle dans ce livre:

— l'arche d'Alliance est cachée à Meggido-Harmaguédon, où saint Jean situe la dernière bataille de notre temps;

— Jéricho a été détruite par une arme terrifiante;

— le Sinaï fut le refuge des initiés de l'Ancien Monde; Jéthro, le «beau-père» de Moïse, était un «Veilleur»;

— les Esséniens, les «Veilleurs au Clair de Lune», choisirent de mourir avec les Zélotes dans la citadelle de Massada;

— les fidèles de l'Islam détenaient le Graal; cette pierre aux étranges pouvoirs fut retrouvée à Césarée par les Templiers;

— à Saint-Jean-d'Acre, les Croisés ont édifié une ville souterraine de plusieurs kilomètres;

— à Saint-Pierre-en-Gallicant, où Jésus passa sa dernière nuit avant la Passion, l'image de l'Homme-Dieu est imprimée sur le mur de sa prison;

— l'empreinte des pieds du Christ est jalousement protégée par les Arabes dans la petite chapelle de l'Ascension à Jérusalem.

*Israël et les douze cités d'El Elyon* foisonne de découvertes bouleversantes et de révélations initiatiques qui s'appuient sur des preuves matérielles absolues, car inscrites dans la pierre et vérifiables par tous.



## NONE IS TOO MANY

par Irving Abella et Harold Troper

— Éditions Lester et Orpen Dennys —

Pour les Juifs condamnés revenant d'Auschwitz, le Canada a une signification particulière.

Ce fut le nom donné aux baraquements du camp où l'alimentation, les vêtements, l'or, les diamants, les bijoux, ainsi que d'autres biens pris aux prisonniers furent entreposés. Cela représentait la vie, le luxe et le salut. C'était un jardin d'Eden en Enfer. Cela tenait également de l'inaccessible.

En effet, les baraquements à Auschwitz symbolisaient ce que le Canada représentait pour tous les Juifs d'Europe depuis les années 1930 jusqu'aux années 1940, soit un paradis vaste, riche, abondant et plein de vie, mais hors de portée, un paradis totalement inaccessible. *Pourquoi le Canada fut-il fermé aux Juifs d'Europe?* tel est le sujet dont Irving Abella et Harold Troper, auteurs de ce livre traitent. C'est une histoire qui est le mieux résumée dans les propos d'un fonctionnaire senior Canadien anonyme, à qui, lorsque des journalistes, lors d'une discussion au cours d'une randonnée au début de l'année 1945, lui posèrent la question suivante: «Combien de Juifs pensez-vous seront autorisés à entrer au Canada après la Guerre? il répondit: «Aucun». Sa réponse spontanée semblait refléter les points de vues qui prévalaient chez un certain nombre de ses citoyens: «Aucun» déclara-t-il, «c'est déjà bien trop».

(Article traduit par C. Dadoun)

Timbre en commémoration de la Synagogue Touro la plus ancienne maison du culte juif aux U.S.A.

On peut lire sur le timbre une pensée de George Washington: «Il n'est point de sanction à la bigoterie, point d'appui à la persécution.»



Timbres marquant le centenaire des communautés israélites de Zikhron Yaakov et Marzkeret Batya, de même que la feuille du souvenir qui accompagne les deux timbres.



Il est facile de se procurer ces timbres en s'adressant à:

Israël Stamp Collectors Society  
P.O. Box 854  
Van Nuys, CA 91408  
(213) 997-6496

## PUBLICATION DE DAVID ROME

Traduction: C. Dadoun

L'archiviste du Congrès Juif canadien, M. David Rome, a publié les deux séries I et II du volume «*The Plamondon Case and S. W. Jacobs.*»

À l'époque où le cas de diffamation de Beilis faisait rage à Kiev, un étroit parallèle s'était étendu au Québec.

En 1910, l'Association Canadienne de la jeunesse catholique invita un notaire très respecté du nom de Plamondon à prendre la parole au sujet des Juifs. Son discours, qui fut plus tard publié comme tract et rapporté dans la presse, attaquait les Juifs et le Judaïsme d'une façon aussi virulente et antisémite

que possible, les accusant de commettre des meurtres rituels ainsi que d'autres actes horribles tels que prétendument enseignés dans le Talmud.

Deux résidents Juifs du Québec, Benjamin Ortenberg et Louis Lazarovitch, intentèrent une action contre Plamondon et contre l'éditeur Leduc pour diffamation, disant qu'ils avaient subi des dommages directs suite aux accusations portées contre les Juifs comme race. Leur conseiller légal fut S. W. Jacobs et un témoin principal fut le rabbin Herman Abramovitz de la Synagogue Shaar Hashomayim de Montréal.

Tout d'abord, le Juge Malouine fut en

faveur de la défense, déclarant qu'ils agirent dans l'intérêt public et ne s'attaquèrent à aucun Juif individuellement dans son discours.

Jacobs interjeta appel. Le Juge Archambault rejeta le jugement du Québec et statua en faveur des plaignants en déclarant que, comme la communauté était petite, les Juifs pris individuellement subirent des dommages.

L'étude de David Rome portant sur cet événement perturbateur dans l'histoire juive du Canada est fondée sur des documents de la collection S.W. Jacobs des Archives Nationales du Congrès Juif Canadien.